



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE
Société coopérative à capital et personnel variables.
Siège social : 10, avenue Foch, B.P. 369, 59020 Lille Cedex.
440 676 559 R.C.S. Lille.

Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2012

www.ca-norddefrance.fr

SOMMAIRE

PARTIE I : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ.....	3
1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET ACTIVITE	3
2. ÉVENEMENTS RECENTS ET PRESENTATION DES ÉTATS FINANCIERS.....	3
2.1. Évènements récents.....	3
2.2. Changements de principes et méthodes comptables.....	4
2.3. Évolution du périmètre de consolidation.....	4
3. RESULTATS SOCIAUX ET CONSOLIDES.....	4
3.1. Résultats sociaux pour la Caisse régionale seule.....	4
3.2. Résultats consolidés.....	5
4. STRUCTURE FINANCIERE	7
4.1. Les Fonds propres consolidés.....	7
4.2. Le Certificat Coopératif d'Investissement de la Caisse Régionale.....	7
4.3. Les parties liées.....	7
5. RESULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITE.....	7
5.1. Définition des secteurs d'activité.....	7
5.2. Analyse des résultats par secteur d'activité.....	8
6. GESTION DES RISQUES ENCOURUS PAR LE GROUPE	8
6.1. Risque de crédit.....	8
6.2. Risques financiers.....	16
6.3. Risques opérationnels et de non-conformité.....	26
7. DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE	29
7.1. Contrôle Permanent et Périodique.....	29
7.2. Contrôle de la Conformité.....	30
8. PERSPECTIVES 2012.....	31
PARTIE II : COMPTES CONSOLIDES CONDENSES	32
1. CADRE GENERAL	32
Présentation juridique de l'entité.....	32
2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	34
2.1. Compte de Résultat.....	34
2.2. Résultat Net et Gains et Pertes comptabilisés en Capitaux Propres.....	35
2.2. Bilan Actif.....	36
2.3. Bilan Passif.....	37
2.4. Tableau de variation des Capitaux Propres.....	38
2.5. Tableau des flux de Trésorerie.....	39
3. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES.....	41
3.1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées.....	41
3.2. Informations significatives du semestre.....	42
3.3. Notes relatives au compte de résultat.....	43
3.4. Informations sectorielles.....	43
3.5. Notes relatives au bilan.....	43
3.6. Engagements de financement et de garantie.....	43
3.7. Reclassements d'instruments financiers.....	43
3.8. Juste valeur des instruments financiers.....	43
3.9. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire.....	43
3.10. Périmètre de Consolidation.....	43
PARTIE III : DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2012	43
PARTIE IV : RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2012.....	43

Partie I : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1. Environnement économique et activité ¹

Plus de 22 000 nouveaux clients depuis le 1^{er} janvier 2012 et un ratio Crédit - Collecte en amélioration.

Le 1^{er} semestre 2012 a été marqué par l'aggravation de la crise en Europe dont les conséquences se font sentir en France et dans la région Nord Pas-de-Calais. Le PIB français a affiché une croissance nulle au 1^{er} trimestre 2012, touché à la fois par le recul de l'investissement, un pouvoir d'achat des ménages en baisse (-0,3%^e 1S 2012, INSEE) et un taux de chômage s'établissant à 10% de la population active.

Le Crédit Agricole Nord de France maintient son modèle de croissance en faisant face à cette dégradation conjoncturelle mais aussi aux nouvelles exigences réglementaires. La banque a ainsi séduit plus de 22 000 nouveaux clients, confortant sa croissance organique fondée sur la proximité, l'innovation et la satisfaction au service de sa clientèle.

L'activité commerciale reste solide malgré l'environnement économique :

l'encours de collecte s'accroît de +1,6% sur un an, avec une belle performance de la collecte bilan (+8,5%). Cette progression atteste de la confiance renouvelée des clients dans leur banque de proximité. Il faut souligner les progressions de l'épargne bancaire dont les livrets A (+5,7%) et la collecte monétaire (+11,6%) ;

l'encours de crédit ressort en légère diminution à 0,3% sous l'effet conjugué de la baisse de la demande et de l'attentisme de nombreux acteurs. Freinée par le niveau des prix et l'arrêt de dispositifs fiscaux incitatifs, la production de crédits habitat accuse un net recul (-34,9% pour les réalisations).

Le ratio Crédit Collecte (RCC) s'améliore en baissant de 10,7 points à 146,6%.

2. Évènements récents et présentation des États Financiers

2.1. Évènements récents

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France n'a pas perçu de dividendes de SAS *Rue la Boétie* au cours du premier semestre 2012, contre un dividende de 24,30 millions d'euros perçu en 2011.

Conformément aux normes du groupe, les titres suivants ont été dépréciés durablement :
titres *Sacam International* pour un montant de 10,89 millions d'euros,
titres *GM Finance* pour un montant de 13,09 millions d'euros.

Les synergies entre le Crédit Agricole Nord de France et le Groupe Rossel, actionnaire majoritaire de *La Voix du Nord* ont commencé à être mises en œuvre pour asseoir le développement du groupe *La Voix du Nord* dans le paysage de la presse quotidienne régionale en France. A ces fins, le Groupe *La Voix du Nord* et le Crédit Agricole Nord de France ont renforcé leur alliance stratégique. En application des accords passés en 2011, le Crédit Agricole Nord de France a décidé au 1^{er} semestre 2012 d'accroître sa participation dans la société *Voix du Nord Investissement*.

¹ Les données de ce paragraphe concernent la Caisse régionale seule. Elles n'intègrent pas les entités consolidées en particulier le Crédit Agricole de Belgique.

2.2. Changements de principes et méthodes comptables

Application du référentiel IAS-IFRS

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France ont été établis conformément aux normes IAS-IFRS telles que décrites dans la note 1 de l'annexe aux états financiers.

Changements de méthode comptable

Cf. note 1 de l'annexe aux états financiers.

2.3. Évolution du périmètre de consolidation

Variation du périmètre de consolidation

Au cours du 1er trimestre 2012, la Caisse Régionale a renforcé son alliance stratégique avec le groupe *La Voix du Nord*. Sa participation dans la *Voix du Nord Investissement* passe ainsi de 25% à 25,21% au 30 juin 2012.

La *SA Crédit Agricole de Belgique* a procédé à une réduction de capital social par remboursement d'actions C à hauteur de 125 millions d'euros, ramenant le pourcentage d'intérêt de la Caisse régionale Nord de France à 35,30%.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a participé à l'augmentation de capital de la société *Nord Capital Investissement* pour un montant de 13,94 millions d'euros portant son pourcentage d'intérêt à 95,47%

3. Résultats sociaux et consolidés

3.1. Résultats sociaux pour la Caisse régionale seule

En millions d'euros	Résultat social		
	30/06/2011	30/06/2012	Evolution sur 1 an
Produit Net Bancaire	311,9	283,8	-9,0%
Résultat Brut d'Exploitation	158,2	131,1	-17,1%
Résultat Net	100,7	41,3	-59,0%
Coeff. d'Exploitation	49,3%	53,8%	+4,5 pts

Le **PNB social** atteint 283,8 M€ au 30 juin 2012, en baisse de 9% en raison des évolutions contrastées de ses composantes.

La marge d'intermédiation globale reste quasi stable à 141,7 M€. La progression de la marge liée à l'activité Crédit-Collecte et à son refinancement est compensée notamment par le renchérissement du coût des opérations de couverture.

Les commissions de service à la clientèle à 114,2M€, régressent de 5% avec une baisse du courtage et des droits sur OPCVM, de l'assurance Décès Invalidité et des commissions sur moyens de paiements. Il faut noter un effet de base en 2011 lié à des commissions exceptionnelles perçues sur l'activité Entreprises.

Le PNB sur portefeuille atteint 27,9 M€ (-44%). Malgré la progression de la marge dégagée par le portefeuille titres (+7,3 M€) liée essentiellement aux cessions du premier trimestre, il subit l'impact de l'absence du dividende CA SA comptabilisé en 2011 sur le 1^{er} semestre pour 24,3M€. La SAS *Rue La Boétie* qui porte 56% des titres de CA SA ne distribue pas de dividendes aux Caisses Régionales au titre de l'exercice 2011.

Le coût du risque s'élève à 42,1 M€ contre 32,7 M€ l'année précédente, en hausse de 28,8%. Cette augmentation résulte de la dégradation de l'environnement économique sur tous les marchés, notamment les entreprises, dont les effets se font sentir depuis le début 2012. Le taux de Créances Douteuses et Litigieuses ressort à 2,40% (vs 2,18% au 30 juin 2011). La Caisse Régionale reste vigilante sur le coût du risque et renforce son provisionnement collectif (Bâle 2).

Impactée par le jeu des retraitements fiscaux, **la charge fiscale** progresse à 27,6 M€, en hausse de 35,5%. En 2011, la Caisse avait bénéficié d'une reprise de provision fiscale de 7M€.

Sous l'effet conjugué de la dégradation de l'environnement économique, de l'absence du dividende *Rue la Boétie* et de la fiscalité défavorable, **le Résultat Net Social** ressort à 41,3 M€ en recul de 59% par rapport au 1^{er} semestre 2011.

3.2. Résultats consolidés

en M€	30/06/2011	30/06/2012	Evolution 2012 / 2011 en %
P.N.B.	374,1	297,2	-20,6%
Charges de fonctionnement	206,2	230,7	11,9%
R.B.E.	167,9	66,5	-60,4%
Coût du risque	44,7	43,6	-2,4%
Résultat d'exploitation	123,3	22,9	-81,4%
Mise en équivalence	1,2	2,5	115,9%
Résultat net sur actif immobilisé	1,0	0,9	-9,7%
Ecart d'acquisition	0,1	-6,1	ns
Résultat courant avant impôt	125,4	20,3	-83,8%
Impôt sur les bénéfiques	24,3	16,7	-31,3%
Résultat net sur activités abandonnées	0,0	0,0	ns
RESULTAT NET	101,1	3,6	-96,4%
Intérêts minoritaires	4,3	2,5	-41,5%
RESULTAT NET PART DU GROUPE	96,9	1,1	-98,9%

Le résultat consolidé ressort en fort recul à 1,1 M€ essentiellement lié aux résultats du Pôle Bancassurance France.

Après un impact positif de 45,9 M€ sur l'exercice 2011, la variation de la juste valeur des BMTN émis par la Caisse régionale entraîne une dégradation de -24,5 M€ du résultat dans le sillage de l'évolution de la qualité de signature de CA SA. Dans un contexte de baisse des taux courts, la valorisation des produits dérivés affecte le résultat pour -5 M€. Le retraitement lié aux titres détenus par la Caisse régionale a un impact sur le résultat consolidé de -18,6 M€.

Au global, sous l'effet de ces facteurs, **le pôle Bancassurance France** présente un résultat net consolidé réduit et atypique de 2,1M€ contre 90,2M€ au 1^{er} semestre 2011.

Résultat consolidé au 30 Juin 2012			
<i>en M€</i>	Réel Juin 2011	Réel Juin 2012	<i>Evolution 06-2012/06-2011</i>
Pôle Bancassurance France	90,2	2,1	-88,1
Pôle Bancassurance Belgique	5,7	8,3	2,6
Pôle Capital Investissement / Régional	1,9	-3,4	-5,4
Pôle Presse	0,0	0,9	0,9
Pôle Immobilier	-1,0	-6,8	-5,8
Résultat consolidé Nord de France	96,9	1,1	-95,8

Le pôle Bancassurance Belgique évolue favorablement grâce à l'acquisition par le Crédit Agricole de Belgique du réseau *Centéa*. Il apporte 8,3 M€ au résultat consolidé pour 5,7 M€ au 30 juin 2011.

Le pôle Presse (*Voix du Nord Investissement*) affiche un résultat positif de 0,9 M€.

Le pôle Capital Investissement a pris des participations majeures auprès de leaders régionaux au cours de la période et n'enregistre pas d'opérations significatives de désinvestissement. Son résultat ressort à -3,4 M€ sous l'effet de déclassement de titres.

Le pôle Immobilier reste déficitaire de 6,8 M€ sur le semestre avec des composantes très diverses : les activités foncières et de promotion affichent toujours des résultats satisfaisants et contribuent pour 3,6 M€, tandis que les activités de transaction et de gestion continuent de subir les difficultés d'un marché immobilier en recul.

En conséquence, le résultat net part du groupe atteint 1,1 M€ au 30 juin 2012.

4. Structure financière

4.1. Les Fonds propres consolidés

<i>en M€</i>	31/12/2011	30/06/2012	Evolution 2012/2011
TOTAL BILAN	31 576,8	31 775,7	198,9
Capitaux Propres Part du Groupe	2 954,6	3 000,1	45,5
Capital et réserves liées	601,8	650,5	48,6
Réserves	2 131,3	2 280,0	148,7
Résultat	194,8	1,1	-193,7
Ecart de réévaluation	26,6	68,5	41,9

4.2. Le Certificat Coopératif d'Investissement de la Caisse Régionale

L'Assemblée Générale a autorisé la distribution au titre de l'exercice 2010, d'un dividende de 1,15 euros par titre représentant 7,86% du cours au moment du détachement. Le paiement du dividende a été effectué en numéraire.

Le capital de la Caisse régionale Nord de France compte 17 109 818 Certificats Coopératifs d'Investissement, représentant 29,11% des titres constitutifs du capital social au 30 juin 2012.

Au cours du premier semestre 2012, le cours du certificat a connu dans le sillage du marché une légère baisse en passant de 13,97 € le 31 décembre 2011 à 13,5 € le 30 juin 2012 (-3,36%). Le CCI Nord de France reste l'un des plus liquides du marché grâce à une politique d'animation active.

Dans le cadre du contrat de rachat, confirmé par l'Assemblée Générale du 16 avril 2012, la Caisse régionale détient en compte propre 703 635 Certificats Coopératifs d'Investissement au 30 juin 2012.

4.3. Les parties liées

Cf. note 3.2.4 de l'annexe comptable

5. Résultats par secteur d'activité

5.1. Définition des secteurs d'activité

Aucune modification dans la segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle n'est intervenue au cours du premier semestre 2012.

5.2. Analyse des résultats par secteur d'activité

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions de marché (cf. note 4 de l'annexe).

6. Gestion des risques encourus par le Groupe

La Caisse régionale Nord de France met en œuvre des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise de ses risques adaptés à ses activités, ses moyens et à son organisation. Ces dispositifs ont été renforcés dans le cadre de la démarche du Groupe Crédit Agricole de préparation de l'entrée en vigueur du nouveau ratio international de solvabilité « Bâle III » et font l'objet de contrôles réguliers.

La Caisse régionale a défini pour chaque facteur de risque, les limites et procédures lui permettant d'encadrer, de mesurer et de maîtriser les risques. Les critères d'intervention et les limites font l'objet d'une validation par l'organe exécutif et d'une présentation biannuelle à l'organe délibérant.

La surveillance des risques crédits, financiers et opérationnels au sein du groupe Crédit Agricole Nord de France est assurée par la Direction des risques et contrôles permanents, rattachée au Directeur Général. Cette dernière s'assure notamment de la bonne adaptation et du respect des procédures de gestion de ces risques ainsi que du pilotage des projets dans ce domaine. En outre, au sein de la Direction Financière, l'unité middle office est en charge de la surveillance des risques de marché, des risques de contrepartie sur les opérations de trésorerie, de liquidité et de couverture.

6.1. Risque de crédit

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

Concernant les crédits, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a défini des limites d'engagement associées à une politique de sélection, de division et de partage des risques, à des systèmes de notation et à des normes de mesure de risque. Les éventuels dépassements de limites font l'objet d'une présentation semestrielle au Conseil d'administration.

6.1.1. Définition et organisation en place

L'activité crédit se répartit entre deux grandes filières :

la banque de Détail : marchés des Particuliers, des Agriculteurs, des Professionnels, des Associations,

la banque Grande Clientèle : marchés des Entreprises, des Collectivités et de la Promotion Immobilière.

La politique crédit présentée au Conseil d'administration définit les conditions selon lesquelles le financement des besoins de la clientèle peut être réalisé. La Caisse régionale n'exclut par principe aucun secteur d'activité de son champ d'intervention. Pour autant, certains d'entre eux nécessitent une vigilance particulière, notamment en raison de risques significatifs de défaillance ou d'une sensibilité particulière aux risques de blanchiment d'argent.

Marché des Particuliers

Le financement des besoins privés et de l'habitat est essentiellement conditionné par le respect d'un ratio d'endettement acceptable ainsi que par la justification de la situation bancaire, notamment pour les nouveaux clients.

Marché des Professionnels et de l'Agriculture

La politique de crédit sur le marché des Professionnels vise à favoriser un développement qualitatif et ciblé, abordant les segments de manière différenciée avec un objectif de maîtrise des risques. Sur le marché de l'agriculture, la Caisse régionale souhaite poursuivre l'accompagnement actif de l'ensemble des productions, tout en veillant à proposer les modalités de financement les plus appropriées à la situation des exploitations.

Pour ces deux marchés, l'approche du risque de contrepartie se fait selon cinq axes : critères personnels, critères financiers, critères économiques, critères patrimoniaux, et critères juridiques. Par ailleurs, les délégations à l'octroi de crédits intègrent la note Bâle II.

Marché des Entreprises

La Direction des Entreprises définit les règles relatives à l'octroi, à la mise en place et au suivi des concours accordés sur les marchés des PME/PMI, des Grandes Entreprises, des Coopératives, des Collectivités locales, de la Promotion Immobilière. Concernant la sélection des risques, les principaux critères pris en compte sont les suivants :

sur le marché des PME/PMI, Grandes Entreprises et Coopératives, la notation interne (Bâle 2) et externe (Banque de France) de la contrepartie, ainsi que des éléments sectoriels,

sur le marché des Collectivités locales, la notation interne intégrant les indicateurs tels que la pression fiscale, l'endettement ou l'équilibre des comptes administratifs.

sur le marché de la Promotion Immobilière : la qualité du programme, la localisation géographique, l'autofinancement ou le taux de pré-commercialisation. »

L'approche de la rentabilité des opérations soumises à la décision du délégataire ou du Comité des prêts est analysée au cas par cas, en tenant compte de la marge financière brute, du niveau du risque approché, notamment à partir de la notation Bâle 2 et des perspectives de la relation bancaire.

Les garanties sont adaptées à la qualité de l'emprunteur, à sa cotation, aux contreparties offertes, à la durée de l'engagement et à la qualité du projet. La recherche de sûretés réelles est privilégiée, de même que le recours aux organismes de caution suivants :

FONCARIS, société de caution mutuelle filiale de Crédit Agricole S.A., dont l'objet est de couvrir, à hauteur de 50%, les risques les plus importants pris par les Caisses régionales sur les entreprises (engagements groupe de risque supérieurs à 5% de ses Fonds propres) ;

OSEO et FRG pour les crédits aux Professionnels et aux PME ;

CAMCA ou Crédit logement, toutes deux sociétés de caution mutuelle spécialisées dans la couverture des crédits à l'habitat.

6.1.2. Méthode d'évaluation du risque de contrepartie : système de notation interne et mise en œuvre de la réforme Bâle 2

Depuis fin 2007, l'Autorité de Contrôle Prudentiel a autorisé le Crédit Agricole et en particulier la Caisse régionale à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail et d'entreprises. La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Les engagements de crédit (bilan et hors bilan) de la Clientèle de Banque de détail sont notés par l'outil LUC, avec des modèles IRB [PD, LGD, CCF] calibrés sur le périmètre de l'ensemble des Caisses régionales.

Les engagements (bilan et hors bilan) de la Grande Clientèle (hors banques) sont gérés dans le dispositif Tiers & Groupes, commun à l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole. Ces mêmes tiers et groupes sont notés au travers de l'outil ANADEFI qui délivre une note sur 15 positions, dont deux de défaut. Les paramètres [PD, LGD, CCF] en approche IRB Fondation sont quant à eux estimés au travers de l'outil OCE.

Les risques pondérés sont calculés dans l'outil ARCADE qui fournit un CRS-Ratio à l'outil Arpège pour le calcul des ratios.

A noter que les autres actifs font l'objet d'un traitement en approche Standard dans l'outil Arpège (les créances interbancaires, les Titres, les OPCVM traité en transparence) à l'exception du portefeuille Actions qui fait l'objet d'une approche IRB forfaitaire.

6.1.3. Procédures en place pour assurer le suivi et la mesure des différents types de risques

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés. Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés. Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient *add-on* représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

Au-delà des limites réglementaires de division et de partage des risques, la Caisse régionale s'est fixée ses propres **limites de risques**, qui se déclinent en plusieurs catégories :

- une limite globale d'encours crédit qui fixe le cadre dans lequel la Caisse régionale doit s'inscrire : ratio Collecte Crédits (selon la définition du groupe) supérieur ou égal à 60% avec un premier niveau d'alerte à 65%,

- des limites globales sectorielles qui prévoient un montant d'engagements maximum sur certaines catégories de financement : les crédits syndiqués, les LBO, les Professionnels de l'immobilier et les collectivités publiques dont les crédits structurés,

- des limites individuelles de risque par contrepartie déterminées en fonction du segment de clientèle (banque de détail, entreprises et coopératives, collectivités locales et professionnels de l'immobilier, interbancaire, OPCVM) et du chiffre d'affaires réalisé. Des règles de partage des risques avec les autres établissements financiers sont également appliquées,

- des limites d'exposition par classe de notation pour les titres et dérivés.

En outre, l'évolution des principaux indicateurs de risques fait l'objet d'un suivi particulier (entrées au contentieux, créances douteuses, défauts, retards de plus de 30 jours, notations dégradées, créances restructurées, comptes débiteurs).

Processus de gestion des risques

Sur la banque de Détail

Au delà des éléments de risques individuels de chaque client (dont la cotation Bâle 2) disponibles sur le poste de travail, le réseau de proximité dispose mensuellement d'états de détection des risques potentiels.

L'unité chargée du suivi des risques, rattachée à la Direction des Risques et Contrôles Permanents, intervient auprès du réseau sur les débits hors délégation dès le 8ème jour d'irrégularité (débit non autorisé ou dépassement d'ouverture de crédit) en priorisant ses interventions d'abord sur les notes dégradées. De plus, au-delà des applicatifs de traitement des paiements et de suivi des comptes débiteurs, des fichiers mensuels sont mis à disposition du Réseau pour le traitement des risques. Enfin, cette unité réalise, dans chacun des 25 Secteurs Commerciaux, une revue semestrielle de tous les dossiers en irrégularité de plus de 30 jours.

Les principaux dossiers entrés en CDL ou qui sont en débit hors-délégation sont présentés en Comité Technique des Risques qui statue sur le niveau de provisionnement à appliquer et l'orientation à donner pour le traitement des dossiers.

Sur la banque Grande Clientèle

Au-delà des applicatifs quotidiens de traitement des paiements et de suivi des comptes débiteurs, différents états sont mis à disposition des Centres d'Affaires Entreprises, Institutionnels, Collectivités et Promotion Immobilière, pour permettre aux chargés d'affaires de traiter de façon hebdomadaire et mensuelle les situations les plus sensibles

Les dossiers sont systématiquement passés en revue en cas de demande de nouveaux financements ou de renouvellement de lignes accordées. De même, les dossiers sont étudiés lors de la réception des nouveaux documents comptables.

De plus, le Comité Technique des Risques examine mensuellement les dossiers en irrégularité de plus de 30 jours (débit irrégulier ou retard de prêt), les dossiers dont la notation s'est fortement dégradée ainsi que les dossiers suivis en Affaires Spéciales. En outre, un point mensuel est fait sur les dossiers classés comme sensibles.

Par ailleurs, des revues de portefeuille sont réalisées une fois par an sur une sélection de dossiers Entreprises ayant une cotation ANADEFI et Banque de France dégradée et ce, indépendamment de l'évolution de la cotation, sur les syndications, les professionnel de l'immobilier et les financements à effet de levier (LBO, FSA).

Un Comité des Risques se réunit mensuellement. Il est composé de la Direction Générale et des Directions de marchés, de la Direction des Risques et Contrôles Permanents ainsi que des responsables des services chargés du suivi des risques, du contentieux et du juridique. Il a vocation à suivre l'évolution globale du risque sur l'ensemble des marchés et à s'assurer de l'adéquation du niveau de couverture par les provisions.

En fonction des informations qui lui sont apportées :

il peut décider d'une éventuelle correction de la politique de crédits (limites, règles de division et de partage des risques, sélection de la clientèle, critères d'exclusion, garanties...),

il peut adapter les procédures de la Caisse régionale relatives à la gestion des dossiers en difficulté, ainsi que les règles générales de provisionnement,

il arrête une position précise sur le traitement des principaux dossiers risqués (désengagement, restructuration, renforcement des garanties, partage des risques...) et fixe le niveau des provisions à constituer,

il prend toutes les décisions qui lui paraissent nécessaires pour améliorer le fonctionnement de la filière risques.

6.1.4. Evolution de l'exposition au risque de crédit

Evaluation des dépréciations et couverture du risque

La Caisse régionale Nord de France applique, depuis le 1er janvier 2003, le règlement 2002-03 du 12 décembre 2002 du Comité de la Réglementation Comptable sur le risque de crédit. Ainsi, sont considérées comme douteuses les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six pour les prêts habitat et les créances sur les collectivités locales compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits),

lorsque la situation d'une contrepartie présente un risque avéré, indépendamment de l'existence de tout impayé. C'est notamment le cas lorsque la situation financière apparaît dégradée au travers de la cotation ou en cas d'éléments extérieurs (existence de procédures d'alerte, par exemple),

en cas de procédures contentieuses, notamment les procédures de surendettement, redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens ou d'assignations devant un tribunal international.

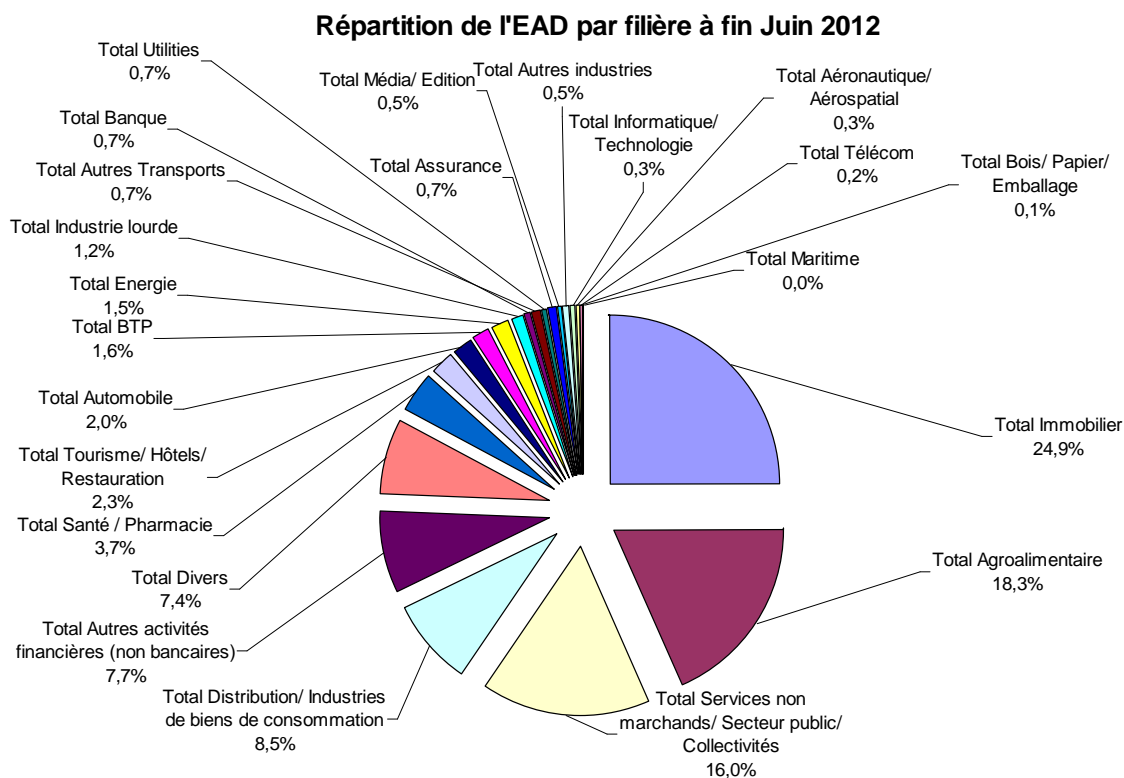
Au 30 juin 2012, l'encours de CDL en capital et intérêts s'élève à 450.9 M€ contre 413.7 M€ au 31 décembre 2011, en hausse principalement sur les marchés des Entreprises et des Particuliers.

Le taux de CDL s'affiche à 2,40 % contre 2,18% au 31 décembre 2011.

Les créances douteuses font systématiquement l'objet d'une provision. Le ratio de couverture des créances douteuses par les provisions s'élève à 62.11% contre 63.05% au 31 décembre 2011.

La Caisse régionale fait usage des résultats issus des traitements Bâle II (perte attendue) sur les marchés de proximité (LUC) ainsi que sur le marché des Entreprises, Collectivités Publiques et Promotion Immobilière (OCE) pour constituer une provision générale crédits dans le cadre des préconisations de Crédit Agricole SA. Au 30 juin 2012, cette provision s'élève à 108.3 M€ comparativement à 97.6 M€ au 31 décembre 2011.

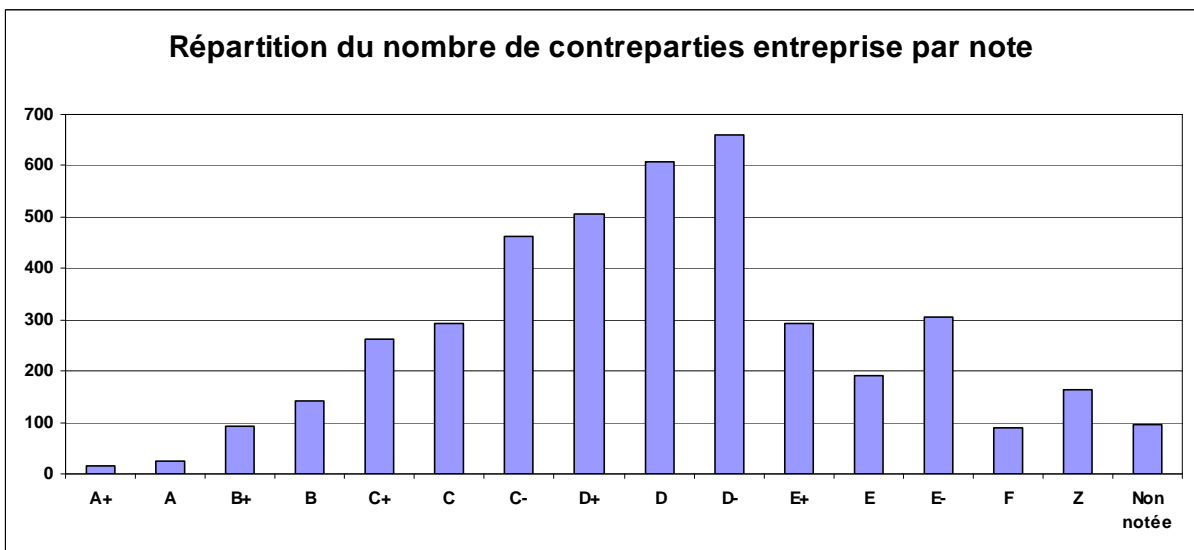
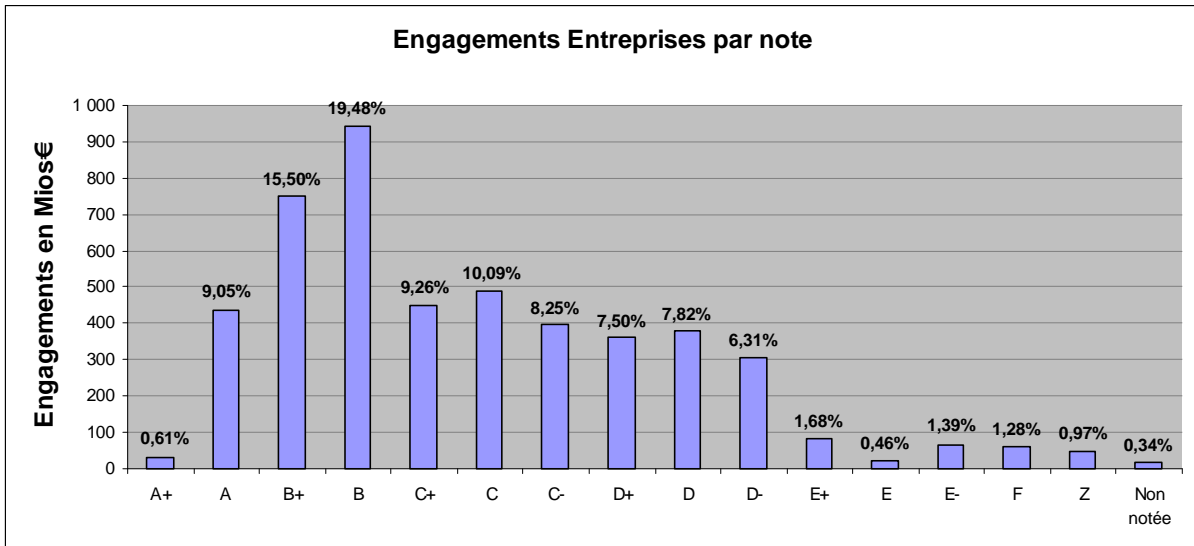
Diversification par filière d'activité économique (données de la Caisse régionale seule) : 11.8 Mds€



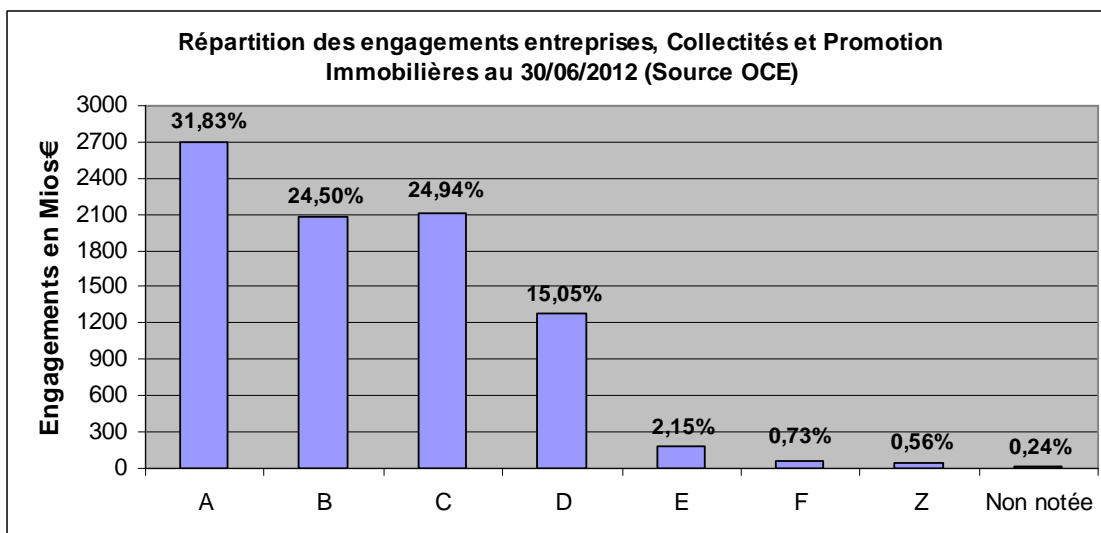
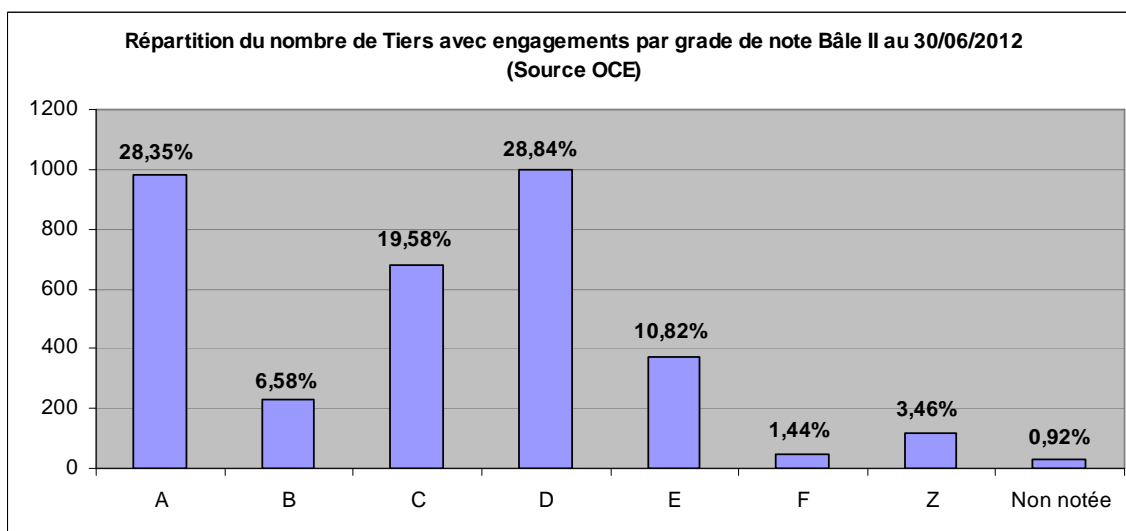
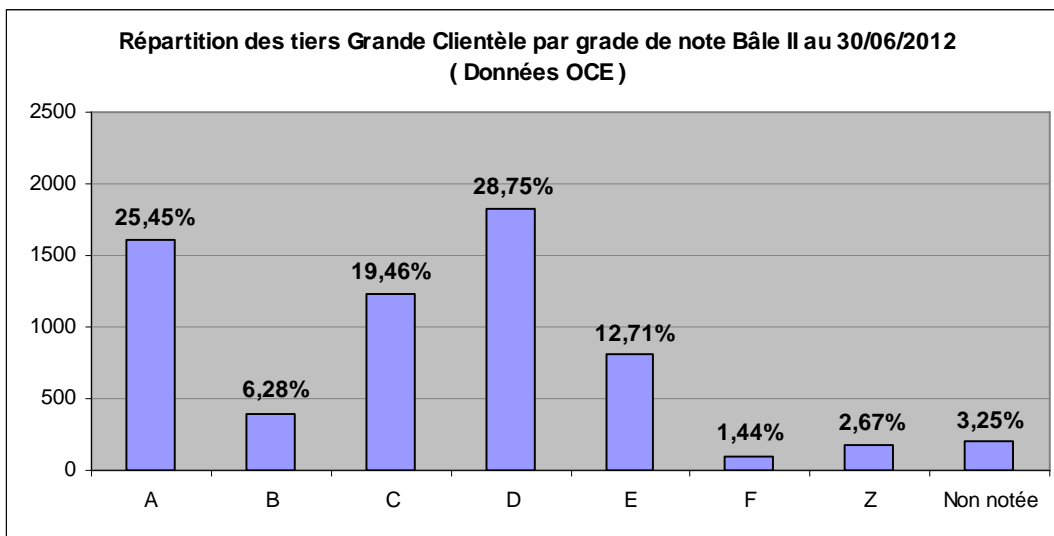
Qualité des encours Grandes clientèles (portefeuilles Entreprises, Collectivités Publiques et Promotion Immobilière de la Caisse régionale)

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble des contreparties Entreprises, Administrations et Collectivités Publiques et Promotion Immobilière. Au 30 juin 2012, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent plus de 99,1% des encours portés par la Caisse régionale, hors Banque de Détail.

Répartition des engagements du segment Entreprises par grade de note, au 30 juin 2012 (Source OCE) : 4,8 Mds€



Répartition du nombre de contreparties/tiers et des engagements grande clientèle (entreprises, collectivité et promotion immobilière) par grade de note, au 30 juin 2012 (Source OCE) : 8,5 Mds€



6.1.5. Perspectives d'évolution et incertitudes sur le risque de crédit pour le second semestre 2012

Globalement, les défaillances d'entreprises restent à un niveau élevé² y compris dans le Nord - Pas de Calais, territoire de la Caisse régionale Nord de France. Ces défaillances peuvent affecter de grosses PME avec un impact significatif sur l'emploi. Dans ce contexte, la Caisse régionale poursuivra sa détection des difficultés le plus en amont possible afin de pouvoir accompagner ses clients, dans le respect des règles prudentielles qui s'imposent à elle.

6.2. Risques financiers

Le contrôle des risques financiers du Groupe Crédit Agricole est structuré à deux niveaux distincts mais complémentaires :

au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents du Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques financiers à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles,

au niveau de la Caisse régionale, le Responsable des Risques et Contrôles Permanents pilote et contrôle les risques financiers issus des activités. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché.

Au sein du Crédit Agricole Nord de France, le processus d'attribution des limites et l'ensemble du dispositif de contrôle permanent des risques financiers impliquent un certain nombre d'acteurs, de Directions de la Caisse régionale ainsi que de comités spécifiques dont les rôles sont précisés ci-après.

Middle Office

La Caisse régionale dispose d'une fonction de *Middle Office* chargée du suivi rapproché des risques financiers, de l'instruction des limites à destination du Comité Financier, de l'application des limites, de la notification auprès du Comité Financier et de la Direction des Risques des éventuels dépassements de limites identifiés. La responsable du Middle Office est rattachée hiérarchiquement au Responsable du Pôle Comptable.

Comité Financier

Le Comité Financier se réunit mensuellement sous la présidence du Directeur Général de la Caisse régionale ou d'un Directeur Général Adjoint. Son rôle est d'examiner les questions essentielles relatives aux risques de marchés, au portefeuille de titres détenu par la Caisse régionale au titre de ses Excédents de Fonds Propres Disponibles, aux risques structurels du bilan (taux, liquidité), au ratio de liquidité et au Taux de Cession Interne. Ce Comité a pour mission de superviser les risques de marchés et les risques de bilan d'une manière régulière, de s'assurer que les contrôles adéquats existent et d'approuver les principales règles qui font partie du dispositif de surveillance.

Le Comité Financier valide les opérations individuelles au regard d'une liste d'instruments autorisés fixée par le Comité d'approbation des nouveaux produits. Il regroupe les principaux responsables des métiers concernés par ces risques : la Direction Générale, le Directeur Financier, le Directeur des Risques et du Contrôle permanent, le Directeur des Financements des Marchés de Proximité, le Responsable du Pôle Comptable, le Responsable du Contrôle de Gestion & Pilotage Financier, les Responsables de la Trésorerie et du Middle Office.

² indice de 110 en mai 2012 pour une base 100, source STAT INFO de la Banque de France

Contrôle permanent

Le contrôle permanent des risques financiers est du ressort du Front Office au 1^{er} degré, du Middle Office au 2nd degré, 1^{er} niveau et de la Direction des Risques et Contrôles permanents au 2nd degré 2^{ème} niveau.

Contrôle périodique

Le contrôle périodique des risques financiers est du ressort du service Audit et Contrôle Périodique rattaché à la Direction Générale.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration joue pleinement le rôle que lui assigne l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires. Les limites globales de risques (marché, contrepartie, taux, liquidité) sont soumises pour validation au Conseil d'Administration et les principales informations relatives à ces risques et à leur contrôle sont présentées au Conseil d'Administration qui dispose ainsi d'une connaissance de l'ensemble du dispositif de contrôle.

6.2.1. Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité.

La gestion des risques de marché a pour objectif de mesurer et encadrer les expositions au risque de marché afin de respecter le dispositif de suivi des risques préconisé par Crédit Agricole SA et les limites internes validées par le Conseil d'Administration. La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue comptablement le *Trading book* et le *Banking book*. La variation de juste valeur du *Trading book* se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du *Banking book* se traduit par un impact sur les fonds propres.

Les expositions aux risques de marchés sont examinées de façon mensuelle par le Comité Financier, qui s'assure que les contrôles adéquats sont en place et qui fixe les orientations en matière de risques de marché.

Cette organisation a pour objectif de s'assurer que tous les risques de marché sont regroupés au sein d'unités qui disposent des compétences, des outils et des dispositifs de supervision et de contrôle nécessaire pour les gérer.

Le dispositif de limites relatif au risque de marché respecte les normes déterminées par Crédit Agricole S.A. Au niveau de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, des limites globales par type d'opération, par classe comptable, et par risque ont été adoptées par le Conseil d'administration et un seuil d'alerte est enclenché dès l'atteinte de 90% d'une limite globale. De même, des délégations opérationnelles par type d'opération et classe comptable ont été décidées en Comité Financier. Par ailleurs, une estimation de la perte financière potentielle maximale relative à ce risque est réalisée afin de mesurer les conséquences d'une évolution défavorable des marchés financiers.

6.2.1.1. Exposition aux risques de marché

L'encadrement des risques de marché de la Caisse régionale repose sur des indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites ou des seuils d'alerte avec notamment la *Value at Risk* et les scénarii de stress.

La *Value at Risk* ou VaR

L'un des principaux outils utilisé par la Caisse régionale pour suivre et limiter son exposition au risque de marchés est la Value at Risk (VaR). Pour le périmètre du portefeuille Titres, la Caisse régionale est dotée du modèle de calcul de VaR développé pour le Groupe Crédit Agricole SA par sa filiale Amundi Asset Management.

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

La Caisse régionale calcule la VaR au minimum mensuellement avec un modèle VaR fondé sur des distributions historiques. Le modèle définit les scénarios futurs possibles à partir de séries temporelles de taux de marché, en tenant compte des interrelations entre les différents marchés et taux. Les variations potentielles de cours de marché sont calculées à partir des données de marché sur un historique de 10 ans (matrice de moyen terme) et de 3 ans (matrice de court terme). La Caisse régionale calcule la perte maximale sur son portefeuille de titres à un horizon de 1 mois avec un seuil de confiance à 99%.

La VaR à 1 mois à 99% sur les titres en portefeuille de placement, des excédents de Fonds Propres Disponibles et sur les swaps déclassés, s'élève à 25.6 M€ au 30 juin 2012.

La ventilation de la VaR à 1 mois à 99% par poche d'actifs est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2009	31 décembre 2010	31 décembre 2011	30 juin 2012
Taux	5,1	5.5	6.9	14.3
Actions	26,6	21.1	15.2	9.8
Gestion alternative	2,8	1,6	1,4	1,5
Total	34,5	31,3	23.5	25.6

Bien qu'elle constitue une mesure utile du risque, la VaR doit être appréciée au regard de ses limites. L'utilisation des données historiques comme substitut pour estimer les événements futurs peut ne pas capturer tous les événements potentiels, en particulier ceux qui sont extrêmes par nature, par définition, le niveau de probabilité de 99% ne permet pas de prendre en compte les pertes potentielles au delà de ce niveau de probabilité.

Les *stress scenarii*

Consciente des limites de ce modèle, la Caisse régionale utilise également des scénarii de stress appliqués au portefeuille de placement de titres. Ces calculs de scénarii de stress simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires :

les scénarii historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé;

les scénarii hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes;

les scénarii adresses consistent à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.

Ces scénarii sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés. Une limite globale de perte est définie, et un seuil d'alerte correspondant à 90% de cette limite permet d'alerter la Direction Générale avant atteinte de la limite et de proposer les actions correctrices permettant de la respecter.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la CR Nord de France applique aux portefeuilles de placement et de transaction le scénario catastrophe défini par le Groupe en mars 2011. Ce nouveau scénario prend en compte les variations des paramètres de marché survenues lors des crises récentes (*subprime*, faillite de *Lehman*, crise des dettes souveraines). Un scénario catastrophe consolidé sur les différents engagements de la Caisse régionale (BMTN structurés, immobilier...) est également calculé.

Risque Action

Le risque Action est le risque que les variations des cours des titres et/ou des valeurs liquidatives des parts d'OPCVM actions puissent impacter le compte de résultat ou le bilan de la Caisse régionale. La Caisse régionale n'a plus d'opération de couverture du portefeuille actions depuis mars 2011.

Risque sur actions provenant des portefeuilles de transaction

La Caisse régionale est exposée au risque action uniquement sur des titres dont la performance est indexée sur des indices actions, valorisés à la juste valeur en résultat.

Risque sur actions provenant des portefeuilles de placement

La Caisse régionale place une partie de ses fonds propres sous forme de titres de créances, dont la performance est indexée sur des indices actions et des paniers d'action, ainsi que des parts d'OPCVM actions. Ces titres sont valorisés en juste valeur par capitaux propres pour 62.4 M€, et en juste valeur par résultat sur option pour 24.8 M€.

Portefeuille de placement exposé au risque action au 30 juin 2012 :

En M€	Encours en M€	Plus et Moins Values latentes	Plus et moins valeurs externalisées
BMTN	25	-2.7	-11.1
OPCVM	28.4	-8.6	-9.0
Swaps	-	-	-
Contrats de couverture	-	-	-
TOTAL	53.4	-11.3	-20.1

Actions d'autocontrôle

La Caisse régionale a activé à compter du 22 juillet 2008, son programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 28 avril 2008. Cette autorisation est destinée à permettre à la Caisse régionale d'opérer en bourse ou hors marché sur ses Certificats Coopératifs d'Investissement en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur.

En particulier, la Caisse régionale pourra utiliser la présente autorisation en vue :

1. de consentir des options d'achat de certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale au profit des membres du personnel salarié (ou de certains d'entre eux) et / ou mandataires sociaux exerçant des fonctions de dirigeant (ou de certains d'entre eux) de la Caisse régionale et des sociétés ou groupements qui lui sont liés ou lui seront liés dans les conditions définies par les dispositions de l'article L.225-180 du Code de commerce,
2. d'attribuer des certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale aux salariés visés à l'alinéa ci-avant, au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou d'un plan d'épargne d'entreprise,
3. de conserver les certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale qui auront été achetés en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe,
4. d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Caisse régionale,
5. d'assurer l'animation du marché des certificats coopératifs d'investissement par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,
6. de procéder à l'annulation des certificats coopératifs d'investissement acquis.

La Caisse régionale est autorisée à acquérir un nombre de certificats coopératifs d'investissement ne pouvant excéder 10 % du nombre total de certificats coopératifs d'investissement composant son capital social à la date de réalisation des achats, ce qui représente, au 30 juin 2012, 1 710 982 des certificats coopératifs d'investissement. Toutefois, le nombre de certificats coopératifs d'investissement acquis en vue de leur conservation ou de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital de la Caisse régionale.

Au 30 juin 2012, dans le cadre du programme de rachat, 703 635 titres ont ainsi été achetés pour un montant net de 12 millions d'euros.

Juste valeur et contrôles de vérification des cours

Les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur comprennent notamment les instruments financiers sous option juste valeur, les titres de placement et les instruments financiers dérivés. Le calcul des justes valeurs constitue par conséquent un élément important des remontées d'informations relatives aux activités de marchés de la Caisse régionale. Les Commissaires aux Comptes sont amenés à se prononcer sur les méthodes significatives d'évaluation et les changements de méthode associées.

La Caisse régionale assure une stricte séparation des fonctions entre le passage des ordres, le contrôle de ces opérations et leur comptabilisation. Les services comptables et le back office sont chargés d'enregistrer les justes valeurs communiquées par les contreparties dans les états financiers et de s'assurer au 1^{er} niveau du respect des règles de Groupe et de l'observation des normes comptables afférentes.

Déclaration d'exigence de fonds propres

Au 30 juin 2012, la Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation, elle n'est donc pas soumise à la déclaration réglementaire relative à la surveillance prudentielle des risques de marché.

6.2.1.2. Risques particuliers induits par la crise financière

La Caisse régionale avait souscrit au titre du placement de ses excédents de fonds propres des *Collateralised Debt Obligations* (CDO). Ces produits ont été souscrits pour les deux tiers auprès de CACIB et le solde auprès de *Lehman Brothers* et *Nomura*.

Au 30 juin 2012, le stock résiduel non échu est de 10 M€. Les valorisations sont suivies au minimum mensuellement et un suivi des noms impliqués est réalisé en complément du suivi de l'émetteur. Ces titres ont été classés dès l'origine en titres d'investissement car l'intention est de les détenir jusqu'à leur remboursement. Ils ne comportent pas d'exposition aux *subprimes*.

CDO Bespoke	
Nb de noms	91
Nominal	10 M€
Maturité	30 décembre 2012
Notation initiale	A-
Notation actuelle	B / Watch neg

Caractéristiques des expositions sur CDO

Exposition brute (valeur brute au bilan avant pertes de valeur/dépréciations)	10 M€
Nature de la tranche (super senior, mezzanine,,junior...)	mezzanine
Portefeuille comptable (trading, AFS,...)	HTM
Nature des sous-jacents (high grade, mezzanine,...)	credit corporate
Point d'attachement	
Subordination initiale	5.46%
Subordination actuelle minimum	3.92%
% d'actifs subprime sous-jacents	
dont originé en 2005 et avant	0
après 2005	0
% d'actifs Alt-A sous-jacents	0
% d'actifs Mid-prime sous-jacents	0
Cumul des pertes de valeur et dépréciations enregistrées au compte de résultat au 30/06/12 (depuis origine)	-0.375 M€
Cumul des variations de valeur enregistrées en capitaux propres au 31/12/11 (depuis origine)	0
% total de décotes des CDO au 30/06/12 (cumul des pertes de valeur et dépréciations comptabilisées au P&L / exposition brute)	3.8%
Exposition nette (valeur nette des pertes de valeur et dépréciations)	9.6 M€
Autres caractéristiques pertinentes (échéance des parts, notation ...)	

6.2.1.3. Perspectives d'évolution et incertitudes sur les risques de marché pour le second semestre 2012

Face au contexte dégradé des marchés, la Caisse Régionale poursuit sa politique de réduction des risques tant dans la gestion de ses excédents de fonds propres, que dans sa gestion actif - passif.

Les poches monétaires et obligataires des excédents de fonds propres ont été renforcées, permettant à la Caisse régionale de répondre à l'évolution future des exigences prudentielles tout en veillant à lui assurer dans la durée d'une contribution satisfaisante au titre du PNB.

La Caisse a poursuivi la réduction de ses expositions aux risques de taux et de *spread* par la mise en place de couvertures appropriées (swap de base, cap). De plus, la baisse du ratio Crédits – Collecte permet à la Caisse régionale de diminuer sa dépendance aux marchés financiers.

6.2.2. Gestion du bilan

6.2.2.1. La gestion du risque de taux d'intérêt global

Le risque de taux est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché (*trading book*)".

Il correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt. Une mesure et une analyse de l'exposition au risque de taux d'intérêt global sont effectuées chaque mois et présentées trimestriellement en Comité Financier. Semestriellement, une présentation de l'exposition de la Caisse régionale au risque de taux est faite en Conseil d'Administration.

Pour se protéger contre une exposition défavorable à la hausse des taux, la Caisse régionale utilise des instruments de couverture. Cette couverture est composée de 4 045 M€ de swaps et de 1 120 M€ de CAP au 30 juin 2012.

Le suivi du risque de taux se fait chaque mois par la méthode des gaps. L'outil utilisé est le logiciel *Cristaux 2* diffusé par Crédit Agricole S.A. Les limites retenues par la Caisse régionale Nord de France ont été validées par le Conseil d'Administration sur la base des préconisations du Groupe CA SA. :

Limite en VAN : l'impact en VAN sur l'ensemble des maturités d'un choc de +/- 200 bps ne doit pas dépasser 10% des Fonds Propres prudentiels. Au 30 juin 2012 :

l'impact d'un choc de – 200 bps est de -115 M€ (-4% des FP prudentiels)

l'impact d'un choc de + 200 bps est de 91 M€ (3.2% des FP prudentiels)

Limite en GAP : limite de concentration en gap sur 10 ans < 5% du PNB d'activité budgété à l'exception de l'année 2018 où le taux est de 6%. Au 30 juin 2012 :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Gap Synthétique de gestion (local)	-805	423	-17	266	420	598	995	343	-140	106
Limite Gap Passif	1 320	1 320	1 056	1 056	1 056	1 056	1 056	1 056	1 056	1 056
Pourcentage de limite réalisée	60,97%	32,05%	1,62%	25,16%	39,76%	56,62%	94,23%	32,52%	13,21%	10,01%

Sur 2012, la Caisse régionale est exposée favorablement à un contexte de taux court terme bas. Sa position devient globalement neutre des années 2013 à 2015. A compter de 2016, la Caisse régionale a une exposition favorable à la hausse des taux d'intérêts.

6.2.2.2. La gestion du risque structurel de change

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise. La Caisse régionale n'a pas de position de change de cette nature.

6.2.2.3. Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

En tant qu'établissement de crédit, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France respecte les exigences en matière de liquidité définies par les textes suivants :

l'arrêté ministériel publié le 5 mai 2009 relatif à l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle du risque de liquidité, abrogeant le règlement CRBF n°88-01 ;

l'instruction de la Commission bancaire n°2009-05 d u 29 juin 2009 abrogeant les instructions de la Commission bancaire n°88-03, n°88-10 et n°89- 03

Le risque de liquidité est suivi quotidiennement par l'unité Trésorerie de la Direction Financière, et une mesure est effectuée mensuellement, conformément à la réglementation. La gestion du risque de liquidité s'appuie sur une méthode avancée de mesure, de gestion et d'encadrement du risque de liquidité, formalisée par une convention de liquidité avec Crédit Agricole SA qui établit l'ensemble des principes et règles du dispositif applicable à la Caisse régionale.

Cette méthode vise à assurer le suivi et l'encadrement des principaux risques de liquidité :

- le risque d'illiquidité
- le risque de concentration des échéances
- le risque de transformation en liquidité ou risque de prix de la liquidité

Ce dispositif distingue la gestion du risque de liquidité à court-terme (jusqu'à 1 an) et celui de la liquidité à moyen long-terme (supérieur à 1 an).

Le risque d'illiquidité est encadré par une limite de refinancement à court terme (LCT < 12 mois). L'approche consiste à mesurer les *cash flows* susceptibles d'entrer et de sortir à horizon d'un an et de s'assurer que le solde est constamment positif. Les entrées de liquidité sont calibrées dans un contexte *stressé*, les sorties de liquidité sont appréciées dans un scénario de continuité d'activité commerciale. Les limites d'endettement, déterminées en volume et en durée, sont révisées deux fois par an et contrôlées mensuellement. Elles sont présentées pour approbation au Conseil d'Administration de la Caisse régionale.

Le plafond de refinancement à court-terme de la Caisse régionale est fixé à 2 556 M€ (calcul au 1er juillet 2012) pour le 2nd semestre 2012.

Le pilotage du risque de liquidité à moyen long terme s'appuie sur la mesure et l'encadrement du risque de concentration des échéances et du risque de prix de la liquidité. Les besoins de liquidité à moyen long terme se mesurent par le calcul de gaps de liquidité, sur la base de l'écoulement (selon échéanciers ou conventions) des postes de bilan et hors bilan.

Deux limites d'encadrement sont définies :

une limite du risque de concentration des échéances, qui détermine un volume maximal des tombées de dette MLT, semestre par semestre, fixée à 2.5% des encours de crédits de la Caisse régionale,

une limite du risque de prix de la liquidité fixée à 7.5% du PNB annuel de la Caisse régionale.

De plus, des limites complémentaires sont en place pour encadrer la gestion du risque de liquidité et de refinancement. Au 30 juin 2012, les limites sont les suivantes :

Limites de refinancement par avance globale : l'encours des avances globales doit être inférieur à 50% des réalisations de crédits MLT éligibles auprès de CA S.A.

Limites de refinancement de marché :

Emission de Titres de Créances Négociables	Plafond en M€
CDN	3 500
BMTN	2 500 Dont 800 M€ de BMTN subordonnés

Coefficient de liquidité supérieur à 100% (conformément au Groupe). La Caisse régionale Nord de France a un coefficient de liquidité, calculé sur base sociale selon l'approche standard, de 127% au 30 juin 2012.

Dans le cadre de marchés perturbés, la Caisse Régionale a diversifié son refinancement court terme par le biais notamment d'emprunts en blanc auprès de CA SA. La Caisse a parallèlement réduit ses émissions de Certificats de Dépôts et géré par anticipation la diminution de la Limite Court Terme fixée par le groupe. Sur la partie « moyen et long terme » de son refinancement, la Caisse a bénéficié de la mise en place de refinancements spécifiques (CRH, *Covered bonds*...).

6.2.2.4. Politique de couverture

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'une relation de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi

de couverture de juste valeur (*Fair Value Hedge*),

de couverture de résultats futurs (*Cash Flow Hedge*),

de couverture d'un investissement net en devise (*Net Investment Hedge*)

Chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle décrivant la stratégie, l'instrument couvert et l'instrument de couverture ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité.

Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque de variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables. Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

La Caisse régionale est exposée favorablement à la baisse des taux. Pour se protéger contre une hausse de taux, la Caisse régionale utilise des swaps de macro-couverture qui sont justifiés et documentés selon les normes IAS - IFRS.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a mis en place une méthodologie de justification de l'efficacité de la macro-couverture, conformément à ce qui est appliqué dans le groupe Crédit Agricole et telle que préconisée par la norme IAS 39. Cette méthodologie permet de documenter les relations de couverture sur la base d'échéanciers en encours moyens, de qualifier l'efficacité de la couverture de façon prospective et rétrospective.

Couverture de résultats futurs et d'investissement net en devise

Les couvertures de résultats futurs modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable. Elles comprennent notamment les couvertures de prêts et de dépôts à taux variable.

Au 30 juin 2012, la Caisse régionale Nord de France n'a pas documenté de couverture de résultats futurs, ni de couverture d'investissement net en devise.

6.2.3. Ratios réglementaires

Le Comité de la Réglementation Bancaire a instauré des normes qui sous forme de ratios de gestion, s'imposent à l'ensemble des banques françaises.

Pour le Groupe Crédit Agricole Nord-de-France, les fonds propres évalués suivant les normes Bâle II sur base consolidée s'élèvent à 3 172 M€ au 30 juin 2012 (sous réserve de validation par l'organe central).

Les principaux ratios du Groupe sont les suivants :

Le Ratio Bâle II

Selon l'article 1 du règlement CRB n°91-05, les établissements de crédit sont tenus de respecter un ratio de solvabilité supérieur à 8%. Il vise à s'assurer que leurs fonds propres sont suffisants pour faire face notamment à des pertes importantes dues à la défaillance de leur clientèle. Le Ratio Bâle II de la Caisse régionale s'élève à 19,86% au 30 juin 2012 (sous réserve de validation par l'organe central).

Le Coefficient de liquidité

Selon les termes de l'arrêté ministériel du 5 mai 2009, les établissements de crédit sont tenus de pouvoir faire face en toutes circonstances à leurs engagements. Les établissements doivent à tout moment présenter un coefficient de liquidité au moins égal à 100%. La Caisse régionale Nord de France a un coefficient de liquidité, calculé sur base sociale selon l'approche standard, de 127% au 30 juin 2012.

Le Return on Equity ROE

Il correspond au Résultat Net sur le montant des Capitaux Propres. Sur base consolidée, ce rapport est de 0,03% en juin 2012, soit 0,07% en annualisé.

Le Return on Asset ROA

Il représente le montant du Résultat Net sur le total du bilan. Ce rapport est de 0,003% en juin 2012 sur base consolidée, soit 0,01% en annualisé.

6.2.4. Perspectives d'évolution des risques et incertitudes sur les risques de gestion du bilan pour le second semestre 2012

La Caisse régionale souhaite continuer à améliorer son ratio Crédits - Collecte par le développement de ses encours de collecte clientèle bilancielle, tout en accompagnant le financement de l'économie régionale. Elle adaptera sa politique d'émission sur le marché pour répondre aux besoins de l'approche avancée du groupe Crédit Agricole pour le suivi de son risque de liquidité. La Caisse régionale poursuivra la gestion de son risque de taux au regard de l'évolution de l'activité commerciale.

6.3. Risques opérationnels et de non-conformité

6.3.1. Risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, décliné dans les entités du Groupe, comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels supervisée par la Direction Générale via le volet risques opérationnels du comité de contrôle interne,

identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,

collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,

calcul et allocation des fonds propres réglementaires au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau entité,

réalisation périodique d'un tableau de bord des risques opérationnels au niveau entité, complété par une synthèse Groupe.

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels de la Caisse régionale est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Manager du Risque Opérationnel rend compte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne réuni trimestriellement dont la Présidence est assurée par Directeur Général de la Caisse régionale.

L'organe exécutif est par ailleurs informé a minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de second niveau sont destinataires de ces informations. L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants du dispositif.

Calcul des Fonds Propres en méthode AMA

La méthode AMA de calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel a pour objectifs principaux :

d'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels,

de déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard,

de favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel ...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9% sur une période de un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement ; prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type *lost distribution approach* qui est unique au sein du Groupe. L'allocation du capital de la Caisse régionale est prise en charge par celle-ci à partir de principes définis au niveau national. Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont les suivants :

intégration dans la politique de risques ;

pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;

pédagogie, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers ;

robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

L'utilisation de ce modèle AMA a été validée par l'ACP en Décembre 2007 et la méthodologie est régulièrement présentée et validée en Comité des Normes et Méthodologies du Groupe Crédit Agricole et encore récemment en Décembre 2011, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe.

Plans de continuité d'activité

Conformément à la réglementation CRBF 2004-02, la Caisse régionale Nord de France a nommé dès 2004 un Responsable des Plans de Continuité d'Activité (RPCA).

Les travaux menés depuis lors ont eu pour objectif de couvrir les quatre zones de risque suivantes :

Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre sur le système informatique,

Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre immobilier sur le Siège Social de la Caisse régionale,

Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre chez un prestataire réalisant une prestation de service essentielle au sens du règlement CRBF 97-02,

Le risque d'interruption consécutif à l'indisponibilité des acteurs (épidémie, grève etc.).

L'ensemble de ces travaux s'intègre dans le cadre de la politique de continuité d'activité du Groupe.

Assurances et couverture des risques :

Dans la perspective d'une protection de son patrimoine et de son résultat, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a souscrit de multiples polices d'assurances telles que des assurances couvrant le risque global de banque (détournements-escroqueries, cambriolages, moyens de paiement...), des assurances contre les préjudices financiers ou encore des assurances multirisques (bureaux, automobiles, machines).

A ces assurances, s'ajoutent des responsabilités civiles (exploitation, courtage, mandataires sociaux) garantissant la protection des partenaires du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France.

6.3.2. Risques de non-conformité

Le risque de non-conformité constitue le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaires, de perte financière ou d'atteinte à la réputation lié au non-respect de dispositions législatives, réglementaires, professionnelles ou déontologiques propres aux activités bancaires et financières.

L'information concernant ce risque est traitée dans la partie ci-après relative au dispositif de contrôle interne.

7. Dispositif de Contrôle Interne

La Caisse régionale Nord de France a exercé durant l'année 2011 un contrôle continu sur ses activités. L'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne sont conformes à l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le règlement CRBF n°97-02 .

Ainsi, la responsabilité du Contrôle Interne est partagée entre trois fonctions :
le Responsable des Risques et du Contrôle Permanent,
le Responsable du Contrôle de la Conformité,
le Responsable du Contrôle Périodique.

En application de l'arrêté du 20 janvier 2010 modifiant le règlement CRBF n°97-02, le Directeur des Risques et du Contrôle Permanent de la Caisse régionale a été nommé Responsable de la « filière risques ». A ce titre, il assure la coordination et la consolidation de l'ensemble des risques sur le périmètre de contrôle interne de la Caisse régionale. Il rend compte à l'organe exécutif et délibérant de l'exercice de ses missions et l'alerte de toute situation susceptible d'avoir des répercussions significatives sur la maîtrise des risques.

La coordination des fonctions de contrôle et le suivi du dispositif de Contrôle Interne sont assurés par un Comité de Contrôle Interne se réunissant trimestriellement et dont la Présidence est assurée par le Directeur Général.

Les Responsables du Contrôle Interne rendent compte semestriellement au Conseil d'administration et au Comité d'audit de l'activité de contrôle interne au sein de la Caisse régionale et des principales évolutions sur chaque domaine de risque.

La mesure et la surveillance des risques (marché, taux, contrepartie...) sont assurées par des instances telles que le Comité Financier, le Comité des Prêts, ou encore le Comité des Risques et régulièrement présentées au Conseil d'administration et au Comité d'audit.

Enfin, le rapport du Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2011, rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Caisse régionale, a été établi et diffusé.

7.1. Contrôle Permanent et Périodique

Le dispositif mis en place, qui s'étend aux entreprises contrôlées de manière exclusive ou conjointe par la Caisse régionale, repose sur l'indépendance et la spécialisation des contrôles qui se répartissent en trois catégories.

Les contrôles permanents de premier degré réalisés par l'encadrement des services ou des agences éventuellement complétés par des contrôles automatiques.

Les contrôles permanents de deuxième degré permettant aux services ayant délégué des activités, notamment en agence, de s'assurer du respect des procédures. Un contrôle permanent de second niveau est aussi exercé par des fonctions spécialisées : Contrôle des Risques Crédit, Contrôle Comptable et Financier, Contrôle de la Conformité,

Les contrôles périodiques par le Service Audit et Contrôle Périodique, garant de la qualité des contrôles opérés au sein de la Caisse régionale, qui constituent le troisième degré. Ce service est directement rattaché au Directeur Général et agit en toute indépendance dans le cadre d'un cycle pluriannuel.

L'essentiel de la sécurité informatique est confié au responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) du SIR Comète. Il travaille de concert avec le RSSI des Caisses régionales adhérentes. Le contrôle annuel de la conformité du système d'information a été opéré par l'infogérant, conformément à ses obligations contractuelles. Au-delà, des audits d'appréciation du niveau de sécurité du système d'information ont été réalisés par des cabinets extérieurs spécialisés afin de mettre en évidence les éventuelles mesures correctrices à mettre en œuvre.

Au premier trimestre 2012, le SIR COMETE a fait l'objet d'une mission d'audit interne afin de s'assurer du maintien en conditions opérationnelles du SI compte tenu que les Caisses Régionales adhérentes basculeront en 2013 sur un Système d'Information Unique. Les résultats se sont avérés des plus satisfaisants.

7.2. Contrôle de la Conformité

Le Responsable du Contrôle de la Conformité, qui est également Responsable de la Conformité des Services d'Investissement (RCSI), veille en liaison avec le Responsable Juridique au respect des lois et règlements propres à l'activité bancaire, aux normes professionnelles et déontologiques et aux procédures internes, en concentrant particulièrement ses actions sur la réglementation relative à l'Autorité des Marchés Financiers, la Sécurité Financière et les réglementations en matière de commercialisation des produits. Il est à noter que, suite à des changements de fonctions, un nouveau Responsable de la Conformité des Services d'Investissement a été nommé le 1^{er} mars 2012 et agréé par l'AMF en date du 28 juin 2012.

Sur la base du plan de contrôle annuel de la conformité mis en place au sein de la Caisse régionale, des contrôles ont été réalisés afin d'évaluer le correct respect des procédures internes qui doivent permettre de prévenir les principaux risques de non conformité.

De même, les nouvelles activités et nouveaux produits ont été validés et les dysfonctionnements de conformité traités.

Les principales actions entreprises ou poursuivies durant le 1^{er} semestre 2012 ont porté sur :

- la poursuite de la mise à jour de la connaissance des clients et de la conformité de leur dossier d'entrée en relation. Après le plan d'action mis en place en 2011, qui a permis de traiter la totalité des clients sensibles, l'action de mise en conformité est étendue aux comptes des autres catégories de clients dits « non sensibles »,

- l'optimisation du dispositif de clôture des comptes identifiés comme non-conformes,
- la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de mise en conformité du stock de conventions de comptes-titres et PEA,

- l'élargissement du périmètre de validation des nouvelles activités et des nouveaux produits (notamment avec l'intégration des activités immobilières) et la mise en œuvre de contrôles de 1^{er} degré au niveau des services opérationnels,

- la poursuite du suivi du respect des dispositions législatives et réglementaires liées à la Directive « Marché Instruments Financiers » (MIF), notamment le renforcement des règles applicables en matière de conseil en investissement et d'adéquation du produit aux besoins des clients en matière d'instruments financiers,

- l'intégration dans Racine de contrôles inscrits au plan de contrôle permanent de la conformité 2012 portant notamment sur les ouvertures de compte à vue ainsi que sur les ouvertures de comptes d'instruments financiers.

Le Responsable de la Conformité rend compte à la Direction Générale de la cohérence, de l'exhaustivité et de l'efficacité du dispositif de contrôle des risques de non conformité dans le cadre des Comités de Contrôle Interne.

8. Perspectives 2012

Puissance Financière et excellence opérationnelle pour sécuriser l'environnement et satisfaire les clients

Les facteurs défavorables que sont la remontée des risques, l'évolution des marchés financiers et une conjoncture économique dégradée se concentrent sur le résultat semestriel. Cette situation intermédiaire ne reflète donc pas pleinement les performances attendues du Groupe Crédit Agricole Nord de France pour l'année 2012.

Le pôle Belgique affiche des contributions au résultat en hausse depuis plusieurs semestres. Le pôle Capital investissement réalise d'importantes synergies avec la banque d'affaire de la Caisse régionale et accroît son potentiel de manière durable. Le pôle immobilier peut compter sur la bonne marche des foncières. Les métiers de la Transaction sont en cours de restructuration pour les ajuster à l'évolution du marché, retrouver une compétitivité durable et favoriser le développement des synergies avec les activités de banque et d'assurance.

Dans un contexte difficile pour le monde bancaire, avec une réforme fiscale en cours et le doublement de la taxe systémique, la Caisse régionale Nord de France sécurise son avenir et maintient ses priorités : satisfaction client, gestion des risques et politique de provisionnement prudente, maîtrise de ses frais généraux, réduction de ses besoins de liquidité et renforcement de son capital.

Au-delà des actions en cours pour réduire la volatilité du résultat consolidé liée aux fluctuations de juste valeur des titres émis, la Caisse Régionale poursuit son programme d'optimisation du coût de la collecte. Le Groupe a de son côté annoncé le versement d'un dividende aux Caisses Régionales en 2013.

La Caisse régionale peut s'appuyer pour les prochains mois sur ses fondamentaux et ses atouts de banque universelle de proximité :

Des fonds propres prudentiels consolidés³ à 3,2 Mds€ au 30 Juin 2012,

Un ratio de solvabilité Bâle II supérieur à 18% parmi les plus élevés des banques françaises,

Une taille de bilan consolidé de 31,8 Mds€ au 30 Juin 2012,

Des parts de marché leader en Nord-Pas de Calais avec 1 100 000 clients, soit 1 habitant sur 4,

Une politique de croissance et de proximité sur tous ses marchés pour servir l'Économie de son territoire avec la force de ses 2 800 collaborateurs, 270 Agences, 70 Caisses Locales et 770 Administrateurs.

³ sous réserve de validation par l'organe central

Partie II : COMPTES CONSOLIDES CONDENSES

1. CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

La société tête de groupe est la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, société coopérative à capital et personnel variables, dont le siège social est à Lille – 10 avenue Foch, immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 440 676 559.

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est une composante du groupe Crédit Agricole.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France émet des certificats coopératifs d'investissement qui sont cotés sur l'Euronext Paris compartiment B.

De par la loi bancaire, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Il est soumis à la réglementation bancaire et est régi par le Code Monétaire et Financier ainsi que la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit. Sont rattachées à la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France : 70 Caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre.

Les états financiers consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, incluent les comptes de :

la Caisse Régionale,

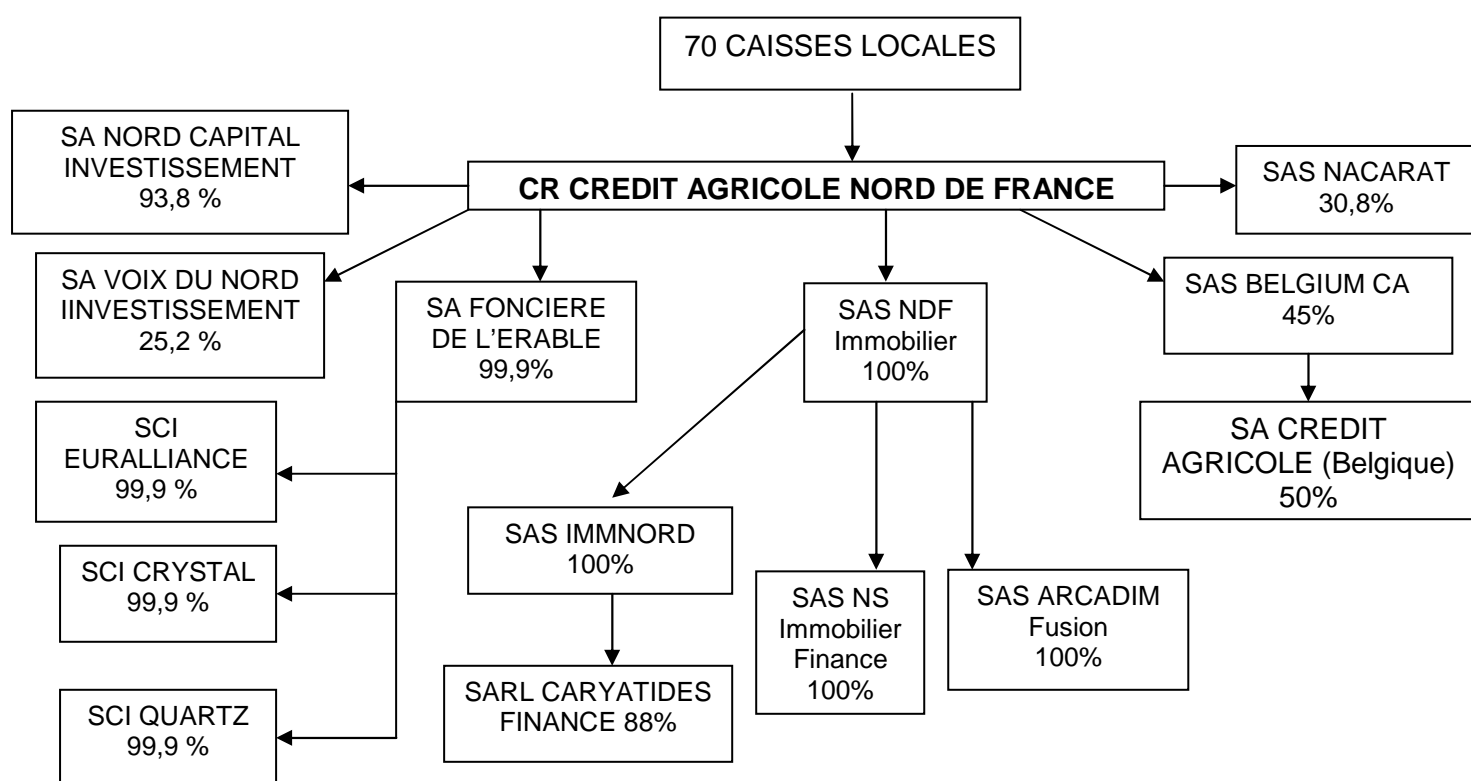
les comptes des 70 Caisses locales,

et ceux de ses principales filiales

*SAS Belgium CA (SA Crédit Agricole Belgique),
SA Nord Capital Investissement,
SCI Euralliance, SCI Crystal, SCI Quartz,
SAS Immnord,
SAS Nord de France Immobilier,
SARL Caryatides Finance,
SAS ARCADIM Fusion,
SA Foncière de l'Erable,
SAS Nacarat,
SA Voix du Nord Investissement
et SAS NS Immobilier Finance.*

Ces sociétés sont consolidées dans les comptes de la Caisse régionale selon la méthode globale pour les entités sous contrôle exclusif, selon la méthode d'intégration proportionnelle pour les entités sous contrôle conjoint et selon la méthode de la mise en équivalence pour les entités sous influence notable.

Groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France



NB : Le pourcentage d'intérêt de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France dans la SA Crédit Agricole de Belgique est de 35,30% et de 95,47% dans la SA Nord Capital Investissement.

2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1. Compte de Résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Intérêts et produits assimilés	3.1	568 145	1 083 550	486 322
Intérêts et charges assimilées	3.1	- 349 585	- 669 230	- 291 517
Commissions (produits)	3.2	157 824	350 896	169 267
Commissions (charges)	3.2	- 29 243	- 76 541	- 33 405
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	- 39 270	37 333	3 876
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	- 34 342	19 037	23 003
Produits des autres activités	3.5	29 538	47 539	20 694
Charges des autres activités	3.5	- 5 845	- 16 215	- 4 140
PRODUIT NET BANCAIRE		297 222	776 369	374 100
Charges générales d'exploitation	3.6	- 219 490	- 410 031	- 194 484
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	- 11 193	- 23 262	- 11 694
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		66 539	343 076	167 922
Coût du risque	3.8	- 43 574	- 66 542	- 44 658
RESULTAT D'EXPLOITATION		22 965	276 534	123 264
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		2 507	2 983	1 158
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	931	1 158	997
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.3	- 6 102	- 81	
RESULTAT AVANT IMPOT		20 301	280 594	125 419
Impôts sur les bénéfices	3.10	- 16 725	- 78 340	- 24 294
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		3 576	202 254	101 125
Intérêts minoritaires		2 522	7 419	4 275
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		1 054	194 835	96 850

2.2 Résultat Net et Gains et Pertes comptabilisés en Capitaux Propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Résultat net part du groupe		1 054	194 835	96 850
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		45 091	- 17 779	833
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture		2		
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		- 3 189	1 202	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		41 904	- 16 577	833
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence				
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	41 904	- 16 577	833
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		42 958	178 258	97 683
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		2 278	7 514	4 261
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		45 236	185 772	101 944

Les montants sont présentés nets d'impôts.

2.2. Bilan Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2012	31/12/2011
Caisse, banques centrales		166 135	254 436
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	263 069	215 992
Instruments dérivés de couverture		17 330	18 755
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	2 638 656	2 704 819
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3	3 098 590	2 248 345
Prêts et créances sur la clientèle	5.3	23 778 403	24 352 628
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		357 492	325 149
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		531 791	458 087
Actifs d'impôts courants et différés		29 471	16 663
Comptes de régularisation et actifs divers		432 873	475 488
Actifs non courants destinés à être cédés		11 105	42 113
Participation aux bénéfices différée			
Participations dans les entreprises mises en équivalence		90 150	77 607
Immeubles de placement	5.8	118 865	124 393
Immobilisations corporelles	5.9	164 393	174 062
Immobilisations incorporelles	5.9	7 756	9 757
Ecarts d'acquisition	2.3	69 630	78 540
TOTAL DE L'ACTIF		31 775 709	31 576 834

2.3. Bilan Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011
Banques centrales		730	95
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	500 739	441 284
Instruments dérivés de couverture		515 334	446 481
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	12 920 171	13 058 647
Dettes envers la clientèle	5.6	10 244 318	10 293 525
Dettes représentées par un titre	5.7	3 070 634	2 863 152
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		22 234	23 686
Passifs d'impôts courants et différés		59 951	44 241
Comptes de régularisation et passifs divers		394 046	418 912
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	5.10	90 845	77 760
Dettes subordonnées	5.7	739 121	745 306
TOTAL DETTES		28 558 123	28 413 089
CAPITAUX PROPRES		3 217 586	3 163 745
Capitaux propres - part du Groupe		3 000 053	2 954 604
Capital et réserves liées		650 468	601 826
Réserves consolidées		2 279 996	2 131 312
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		68 535	26 631
Résultat de l'exercice		1 054	194 835
Intérêts minoritaires		217 533	209 141
TOTAL DU PASSIF		31 775 709	31 576 834

2.4. Tableau de variation des Capitaux Propres

	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus						
(en milliers d'Euros)									
Capitaux propres au 1er janvier 2011	261 911	429 602	- 92 464	2 118 575	43 208	42 003	2 802 835	126 779	2 929 614
Augmentation de capital	3 834						3 834		3 834
Variation des titres auto détenus			- 1 290	966			- 324		- 324
Dividendes versés au 1er semestre 2011						-42 003	-42 003	-4 731	-46 734
Dividendes reçus des CR et filiales									
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires									
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	3 834		- 1 290	966		- 42 003	- 38 493	- 4 731	- 43 224
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					833		833	- 14	819
Variation de périmètre				13 175			13 175	23 125	36 300
Résultat du 1er semestre 2011						96 850	96 850	4 275	101 125
Autres variations				653			653	6 936	7 589
Capitaux propres au 30 juin 2011	265 745	429 602	-93 754	2 133 369	44 041	96 850	2 875 853	156 370	3 032 223
Augmentation de capital	5 208	- 4 881					327		327
Variation des titres auto détenus			- 94	- 966			- 1 060		- 1 060
Dividendes reçus des CR et filiales									
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires									
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	5 208	- 4 881	- 94	- 966			- 733		- 733
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					- 17 410		- 17 410	107	-17 303
Variation de périmètre				- 854			- 854	56 799	55 945
Résultat du 2nd semestre 2011						97 985	97 985	3 144	101 129
Autres variations				- 237			- 237	- 7 279	- 7 516
Capitaux propres au 31 décembre 2011	270 953	424 721	- 93 848	2 131 312	26 631	194 835	2 954 604	209 141	3 163 745
Affectation du résultat 2011				156 893		- 156 893			0
Capitaux propres au 1er janvier 2012	270 953	424 721	- 93 848	2 288 205	26 631	37 942	2 954 604	209 141	3 163 745
Augmentation de capital	49 035						49 035		49 035
Variation des titres auto détenus			- 393				- 393		- 393
Dividendes versés au 1er semestre 2012						- 37 942	- 37 942	- 7 093	- 45 035
Dividendes reçus des CR et filiales									
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires									
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	49 035		- 393			- 37 942	10 700	- 7 093	3 607
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					41 904		41 904	- 244	41 660
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				- 3 311			- 3 311	13 201	9 890
Variation de périmètre (2)									
Résultat du 1er semestre 2012						1 054	1 054	2 522	3 576
Autres variations (3)				- 4 898			- 4 898	6	- 4 892
Capitaux propres au 30 juin 2012	319 988	424 721	-94 241	2 279 996	68 535	1 054	3 000 053	217 533	3 217 586

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) : Concernant les minoritaires : dont 13 607 k€ lié à la variation de capital de CA Belgique

(3) : Dont - 2 713 k€ lié au reclassement de la catégorie AFS vers la catégorie HFT

2.5. Tableau des flux de Trésorerie

(en milliers d'euros)	1er semestre 2012	1er semestre 2011	31/12/2011
Résultat avant impôts	20 301	125 419	280 595
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	11 192	14 022	23 261
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	6 102		81
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	55 107	32 809	81 671
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 2 507	- 1 158	- 2 983
Résultat net des activités d'investissement	1 396	636	- 822
Résultat net des activités de financement	17 550	16 849	34 713
Autres mouvements	7 098	45 295	2 369
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	95 938	108 453	138 290
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-943 090	1 467 448	596 258
Flux liés aux opérations avec la clientèle	489 645	- 452 696	176 833
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	278 702	- 578 513	- 492 428
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	59 698	- 42 330	- 123 928
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence (1)	931		931
Impôts versés	- 25 067	- 58 990	- 88 252
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	- 139 181	334 919	69 414
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	- 22 942	568 791	488 299
Flux liés aux participations (2)	- 33 541	- 3 409	37 007
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 2 647	- 17 417	- 24 940
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	- 36 188	- 20 826	12 067
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)	39 569	- 65 992	- 84 690
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (4)	- 14 913	158 497	90 977
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	24 656	92 505	6 287
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	- 34 474	640 470	506 653
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	600 865	94 212	94 212
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	254 267	161 160	161 160
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	346 598	- 66 948	- 66 948
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	566 391	734 682	600 865
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	165 369	350 156	254 267
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	401 022	384 526	346 598
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	- 34 474	640 470	506 653

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

1. Pour le premier semestre 2012, ce montant correspond au versement des dividendes de la SAS *Nacarat*.

2. Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Ces opérations sont décrites dans les notes 2.2 et 2.4. Au cours du premier semestre 2012, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie du groupe est dû notamment :

à la cession d'une partie des titres de la Holding *Saint Amand* pour un montant de 17,26 millions d'euros;

à la participation à l'augmentation de capital de la SA Crédit Agricole de Belgique par la SAS *Belgium* pour un montant de 14 millions d'euros ;

à la participation à l'augmentation de capital de la SA *Nord Capital Investissement* par la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France pour un montant de 13,94 millions d'euros ;

à la réduction de capital social du Crédit Agricole de Belgique à hauteur de 125 millions d'euros.

3. Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend notamment le paiement :

des intérêts aux parts sociales aux sociétaires, à hauteur de 3,34 millions d'euros,

des dividendes CCI aux détenteurs de CCI pour un montant de 19,68 millions d'euros,

des dividendes CCA à Crédit Agricole SA pour un montant de 16,45 millions d'euros,

la souscription de parts sociales volontaires pour 49,03 millions d'euros.

4. Concerne essentiellement le règlement des charges d'intérêts liées aux dettes subordonnées.

3. Notes Annexes aux Comptes Consolidés intermédiaires résumés

3.1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France au 30 juin 2012 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2011 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2012 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IFRS 7, informations complémentaires à donner sur les transferts d'actifs financiers	22 novembre 2011 (UE n° 1205/2011)	1 ^{er} janvier 2012

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	05 juin 2012 (UE n° 475/2012)	1 ^{er} juillet 2012
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	05 juin 2012 (UE n° 475/2012)	1 ^{er} janvier 2013

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France n'attend pas d'effets significatifs de l'application de ces dispositions sur son résultat et sa situation nette.

En effet :

l'amendement de la norme IAS 1 prévoit, au sein des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux, la distinction recyclable/non recyclable,

l'amendement de la norme IAS 19 prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Cette méthode est déjà appliquée par le Groupe (facultative dans la version actuelle d'IAS 19).

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2012.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011 du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

3.2. Informations significatives du semestre

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2012 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

3.2.1. Evènements significatifs de la période

Conformément aux normes du groupe, les titres suivants ont été dépréciés durablement :
titres *Sacam International* pour un montant de 10,89 millions d'euros,
titres *GM Finance* pour un montant de 13,09 millions d'euros.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France n'a pas perçu de dividendes de SAS *Rue la Boétie* au cours du premier semestre 2012 (acompte sur dividende de 24,30 millions d'euros perçu en 2011).

3.2.2. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a participé à l'augmentation du capital de la société *Finorpa Mezzanine* pour un montant de 1,13 millions d'euros.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a cédé une partie des titres de la *Holding Saint Amand*, pour un montant de 17,26 millions d'euros. Suite à ces opérations, le poste « Actifs non courants destinés à être cédés » est composé du solde des titres restant à céder de la *Holding Saint Amand* soit 11,11 millions d'euros.

3.2.3. Ecart d'acquisition

(en milliers d'euros)	31.12.2011	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mvts	30.06.2012
<u>Valeur brute</u>							
SA Crédit Agricole de Belgique (1)	50 791		- 2 707			- 101	47 983
SAS NDFI	8 930						8 930
SAS Arcadim Fusion	21 650						21 650
SAS NS Immobilier Finance	1 910						1 910
<u>Cumul des pertes de valeur</u>							
SA Crédit Agricole de Belgique	- 292						- 292
SAS NDFI	- 4 449			- 4 481			- 8 930
SAS Arcadim Fusion				- 1 621			- 1 621
Valeur nette au bilan	78 540		- 2 707	- 6 102		- 101	69 630

1. diminution liée à la variation du pourcentage d'intérêt de 37.83% à 35.30%

3.2.4. Parties liées

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a participé à l'augmentation de capital de la société *Nord Capital Investissement* pour un montant de 13,94 millions d'euros.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a pris une participation complémentaire dans la SA *Voix du Nord Investissement* et détient dorénavant 25,22% du capital, pour un montant de 33,74 millions d'euros.

La SAS *Belgium CA* a participé à l'augmentation de capital du Crédit Agricole de Belgique pour un montant de 14 millions d'euros. Elle a également procédé au versement de 48,15 millions d'euros au profit de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, au titre de la réduction de son capital. Par ailleurs, elle a remboursé l'intégralité de son avance en compte courant, soit 3,5 millions d'euros.

La SA Crédit Agricole de Belgique a procédé à une réduction de capital social par remboursement d'actions C à hauteur de 125 millions d'euros, portant le pourcentage d'intérêt de la Caisse régionale Nord de France à 35,30%.

Le montant de l'avance en compte courant accordé à la SAS *Nacarat* s'élève à 2,3 millions d'euros, après capitalisation des intérêts 2011 et affectation de la moitié des dividendes 2011

Les intérêts du 4ème trimestre 2011 et du 1er trimestre 2012 de l'avance en compte courant consentie à la SAS NDFI, ont été capitalisés pour 0,47 millions d'euros. Le solde du compte courant s'élève ainsi à 23,87 millions d'euros.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a encaissé les dividendes suivants :

- 0,93 millions d'euros de la SAS *Nacarat*,
- 2,02 millions d'euros de la *Foncière de l'Erable*,
- un acompte de 9,45 millions d'euros de la SAS *Belgium CA*.

La SA *Foncière de l'Erable* a encaissé un dividende de 1,47 millions d'euros de la SCI Euralliance.

3.3. Notes relatives au compte de résultat

3.3.1. Produits et charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Sur opérations avec les établissements de crédit	11 767	18 047	7 601
Sur opérations internes au Crédit Agricole	26 302	29 338	10 197
Sur opérations avec la clientèle	464 452	896 076	413 398
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	20 859	47 052	19 249
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7 640	15 616	7 842
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	37 081	77 043	28 018
Sur opérations de location-financement	44	378	17
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	568 145	1 083 550	486 322
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 9 277	- 18 184	- 7 694
Sur opérations internes au Crédit Agricole	- 136 846	- 275 961	- 122 966
Sur opérations avec la clientèle	- 62 937	- 103 203	- 42 814
Sur dettes représentées par un titre	- 43 483	- 93 203	- 43 751
Sur dettes subordonnées	- 17 502	- 34 589	- 16 790
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	- 79 167	- 142 835	- 57 233
Sur opérations de location-financement	- 327	- 1 251	- 268
Autres intérêts et charges assimilées	- 46	- 4	- 1
Charges d'intérêts	- 349 585	- 669 230	- 291 517

1 dont 4 818 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2012 contre 9 910 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 4 682 milliers d'euros au 30 juin 2011.

2. dont 5 783 milliers d'euros au 30 juin 2012 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 6 932 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 5 473 milliers d'euros au 30 juin 2011

3.3.2. Commissions nettes

	30/06/2012			31/12/2011			30/06/2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Sur opérations avec les établissements de crédit	313	- 55	258	877	- 117	760	373	- 51	322
Sur opérations internes au Crédit Agricole	24 736	- 19 597	5 139	50 436	- 50 281	155	23 135	- 19 912	3 223
Sur opérations avec la clientèle	57 440	- 609	56 831	114 067	- 1 230	112 837	58 546	- 604	57 942
Sur opérations sur titres		- 179	- 179		- 204	- 204		- 204	- 204
Sur opérations de change	228		228	127		127	64		64
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	531		531	15 149	- 3 571	11 578	7 279	- 2 571	4 708
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	69 466	- 8 768	60 698	161 260	- 21 137	140 123	74 826	- 10 063	64 763
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	5 110	- 35	5 075	8 980	- 1	8 979	5 044		5 044
Produits nets des commissions	157 824	- 29 243	128 581	350 896	- 76 541	274 355	169 267	- 33 405	135 862

3.3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	- 15 452	- 14 608	2 689
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	- 26 118	48 554	98
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	1 487	2 697	1 280
Résultat de la comptabilité de couverture	813	690	- 191
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	- 39 270	37 333	3 876

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	91 260	- 91 247	13
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	48 839	- 42 604	6 235
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	42 421	- 48 643	- 6 222
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	376 280	- 375 480	800
Variations de juste valeur des éléments couverts	219 242	- 157 012	62 230
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	157 038	- 218 468	- 61 430
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Total résultat de la comptabilité de couverture	467 540	- 466 727	813

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	70 183	- 70 182	1
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	42 341	- 27 842	14 499
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	27 842	- 42 340	- 14 498
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	324 752	-324 063	689
Variations de juste valeur des éléments couverts	254 099	- 74 487	179 612
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	70 653	- 249 576	- 178 923
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Total résultat de la comptabilité de couverture	394 935	- 394 245	690

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	50 677	50 679	- 2
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	22 642	28 037	- 5 395
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	28 035	22 642	5 393
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	138 748	138 937	- 189
Variations de juste valeur des éléments couverts	54 184	72 525	- 18 341
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	84 564	66 412	18 152
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Total résultat de la comptabilité de couverture	189 425	189 616	- 191

3.3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dividendes reçus	3 172	29 217	28 894
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	347	14 578	5 121
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	- 26 858	- 24 760	- 9 389
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	- 11 003	2	- 1 623
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	- 34 342	19 037	23 003

* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

3.3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	- 1 859	- 10 842	- 2 391
Autres produits (charges) nets	25 552	42 166	18 945
Produits (charges) des autres activités	23 693	31 324	16 554

3.3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charges de personnel	108 402	212 701	105 736
Impôts et taxes	10 555	19 744	7 830
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	100 533	177 586	80 918
Charges d'exploitation	219 490	410 031	194 484

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Salaires et traitements	65 593	110 734	57 683
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	4 757	9 662	5 103
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	1 263	12 601	2 007
Autres charges sociales	25 523	46 011	22 934
Intéressement et participation	4 599	20 372	11 353
Impôts et taxes sur rémunération	6 667	13 321	6 656
Total charges de personnel	108 402	212 701	105 736

L'évaluation des engagements sociaux ne tient pas compte du décret 2012-847 concernant l'ouverture des droits à retraite à 60 ans adopté le 2 juillet 2012 et publié au journal officiel le 3 juillet 2012. L'entité n'attend pas d'impact significatif de son application sur son résultat et sa situation nette.

3.3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dotations aux amortissements	- 11 305	- 23 238	- 11 737
- immobilisations corporelles	- 10 407	- 21 325	- 11 109
- immobilisations incorporelles	- 898	- 1 913	- 628
Dotations aux dépréciations	112	- 24	43
- immobilisations corporelles	182	- 591	22
- immobilisations incorporelles	- 70	567	21
Total	- 11 193	- 23 262	- 11 694

3.3.8. Coût du risque

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dotations aux provisions et aux dépréciations	- 97 210	- 141 251	- 88 472
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	- 1 835	- 2 575	- 1 690
Prêts et créances	- 84 380	- 129 217	- 81 012
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		- 59	- 59
Autres actifs	- 497	- 472	- 147
Engagements par signature	- 2 940	- 2 911	- 1 969
Risques et charges	- 7 558	- 6 017	- 3 595
Reprises de provisions et de dépréciations	58 574	89 554	57 429
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	5 392	5 486	5 486
Prêts et créances	39 330	71 310	46 405
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	11 003		
Autres actifs	78	650	271
Engagements par signature	1 059	2440	687
Risques et charges	1 712	9 668	4 580
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	- 38 636	- 51 697	- 31 043
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement	- 3 718	- 5 402	- 5 402
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	- 1 749	- 9 783	- 8 444
Récupérations sur prêts et créances amortis	758	1065	487
Décotes sur crédits restructurés	- 229	- 463	- 256
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes		- 262	
Coût du risque	- 43 574	- 66 542	- 44 658

3.3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	931	63	- 98
Plus-values de cession	1062	239	112
Moins-values de cession	- 131	- 176	- 210
Titres de capitaux propres consolidés		1095	1095
Plus-values de cession		1095	1095
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes sur autres actifs	931	1158	997

3.3.10. Impôts

Charge d'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charge d'impôt courant	- 31 646	- 58 195	- 23 476
Charge d'impôt différé	14 921	- 20 145	- 818
Charge d'impôt de la période	- 16 725	- 78 340	- 24 294

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté au 30 juin 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	23 896	36,10%	8 626
Effet des différences permanentes			5 597
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			- 433
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			2 678
Effet de l'imposition à taux réduit			4 785
Effet des autres éléments			- 4 528
Taux et charge effectif d'impôt		69,99%	16 725

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2012.

Au 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	277 693	36,10%	100 247
Effet des différences permanentes			-9 693
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			-623
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			2 147
Effet de l'imposition à taux réduit			-3 785
Effet des autres éléments			-9 953
Taux et charge effectif d'impôt		28,21%	78 340

Au 30 juin 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	119 986	34,43%	41 311
Effet des différences permanentes			-7 120
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			-84
Effet du régime d'exonération des sociétés de capital risque			-715
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			-5 156
Effet de l'imposition à taux réduit			-2 132
Impôt sur intérêts minoritaires			1 472
Effet des autres éléments			-3 282
Taux et charge effectif d'impôt		20,25%	24 294

3.3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture	Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Variation de juste valeur		833			833
Transfert en compte de résultat					
Variation de l'écart de conversion					
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi					
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part du Groupe)		833			833
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part minoritaire)		- 14			- 14
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (1, cf. page suivante)		819			819
Variation de juste valeur		- 31 305			- 31 305
Transfert en compte de résultat		13 526			13 526
Variation de l'écart de conversion					
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				1 202	1 202
Quote-part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part du Groupe)		- 17 779		1 202	- 16 577
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part minoritaire)		93			93
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (1)		- 17 686		1 202	- 16 484
Variation de juste valeur		35 034	2		35 036
Transfert en compte de résultat		10 057			10 057
Variation de l'écart de conversion					
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				- 3 189	- 3 189
Quote-part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (part du Groupe)		45 091	2	- 3 189	41 904
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (part minoritaire)		- 242	- 2		- 244
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (1)		44 849	0	- 3 189	41 660

1. les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Montant brut	58 660	- 20 141	44
Impôt	- 13 811	2 455	775
Total net	44 849	- 17 686	819

3.4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour le pilotage du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés. Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne correspondant aux métiers du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et conformes à la nomenclature en usage au sein du groupe Crédit Agricole S.A. sont les suivants :

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France relève du secteur « Banque de proximité ». Ce secteur représente la banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités locales, à fort ancrage local.

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France commercialise toute la gamme de services bancaires et financiers : support d'épargne (monétaire, obligataire, titres), placement d'assurance vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, offre de moyens de paiements.

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France distribue également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance vie.

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France exerce une activité de courtage en ligne en Belgique via la filiale *Keytrade Bank*.

(en milliers d'euros)	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2011
	Banque de proximité	Banque de proximité	Banque de proximité
Produit net bancaire total	297 222	776 369	374 744
Charges de fonctionnement	-230 683	- 433 293	- 206 178
Résultat brut d'exploitation	66 539	343 076	168 566
Coût du risque	- 43 574	- 66 542	- 44 658
Résultat d'exploitation	22 965	276 534	123 908
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	2 507	2 983	1 158
Gains ou pertes nets sur autres actifs	931	1 158	353
Variation de valeur des écarts d'acquisition	- 6 102	- 81	
Résultat avant impôt	20 301	280 594	125 419
Impôts sur les bénéficiaires	- 16 725	- 78 340	- 24 294
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			
Résultat net de l'exercice	3 576	202 254	101 125
Intérêts minoritaires	- 2 522	- 7 419	- 4 275
Résultat Net part du groupe	1 054	194 835	96 850
Actifs sectoriels	31 775 709	31 576 834	27 651 407
Passifs sectoriels	28 774 602	28 427 395	24 776 447

3.5. Notes relatives au bilan

3.5.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	141 943	128 802
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	121 126	87 190
Valeur au bilan	263 069	215 992
	<i>Dont Titres prêtés</i>	

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction	259	
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	259	
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	141 684	128 802
Valeur au bilan	141 943	128 802

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Créances sur la clientèle	1 797	1 912
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	119 329	85 278
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	119 329	85 278
- Actions et autres titres à revenu variable		
Valeur au bilan	121 126	87 190

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	192 688	156 959
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	308 051	284 325
Valeur au bilan	500 739	441 284

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	192 688	156 959
Valeur au bilan	192 688	156 959

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012		31/12/2011	
	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance
Dépôts d'établissements de crédit				
Autres dépôts				
Titres de dette	308 051	- 41 949	284 325	- 65 675
Passifs subordonnés				
Autres passifs financiers				
Valeur au bilan	308 051	- 41 949	284 325	- 65 675

3.5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2012			31/12/2011		
	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Effets publics et valeurs assimilées	1 001 322	52 332	- 2 533	1 017 968	16 295	- 5 539
Obligations et autres titres à revenu fixe	615 064	17 715	- 14 771	637 156	12 663	- 29 740
Actions et autres titres à revenu variable	139 580	22 583	- 2 396	176 914	20 836	- 4 020
Titres de participation non consolidés	882 690	47 292	- 7 433	872 781	45 600	- 23 926
Total des titres disponibles à la vente	2 638 656	139 922	- 27 133	2 704 819	95 394	- 63 225
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	2 638 656	139 922	- 27 133	2 704 819	95 394	- 63 225
Impôts		- 32 581	6 623		- 18 001	13 318
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		107 341	- 20 510		77 393	- 49 907

3.5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

	30/06/2012	31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	1 284 369	1 121 667
dont comptes ordinaires débiteurs sains	69 989	79 711
dont comptes et prêts au jour le jour sains	289 460	
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	5 274	5 209
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
Total	1 289 643	1 126 876
Dépréciations		
Valeur nette	1 289 643	1 126 876
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	74 236	280 589
Comptes et avances à terme	1 734 711	840 880
Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts subordonnés		
Total	1 808 947	1 121 469
Dépréciations		
Valeur nette	1 808 947	1 121 469
Valeur au bilan	3 098 590	2 248 345

Prêts et créances sur la clientèle

	30/06/2012	31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	16 659	15 535
Autres concours à la clientèle	23 669 977	24 222 568
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	15 685	15 685
Titres non cotés sur un marché actif	4 692	4 583
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	146 018	142 764
Comptes ordinaires débiteurs	332 785	329 775
Total	24 185 816	24 730 910
Dépréciations	- 450 910	- 424 297
Valeur nette	23 734 906	24 306 613
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	45 123	47 457
Total	45 123	47 457
Dépréciations	- 1 626	- 1 442
Valeur nette	43 497	46 015
Valeur au bilan	23 778 403	24 352 628

Créances apportées en garantie

Au cours du premier semestre 2012, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a apporté 7 652 millions d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 6 946 millions d'euros en 2011.

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a apporté :

3 742 millions d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 3 164 millions d'euros en 2011,

620 millions d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 939 millions d'euros en 2011,

1 487 millions d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 1 376 millions d'euros en 2011,

1 803 millions d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 1 466 millions d'euros en 2011

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	30/06/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales	18 062	6	- 2		18 060
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	1 289 640				1 289 640
Institutions non établissements de crédit	2 278 638	6 803	- 3 922		2 274 716
Grandes entreprises	5 016 052	117 215	- 68 826	- 14 421	4 932 805
Clientèle de détail	16 918 191	539 135	- 268 763	- 96 602	16 552 826
Total * (1)	25 520 583	663 159	- 341 513	- 111 023	25 068 047
Valeur au bilan					25 068 047

* dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 15 237 milliers d'euros

1. au 30 juin 2012 les montants communiqués incluent les créances rattachées

	31/12/2011				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales	18 698				18 698
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	1 126 875				1 126 875
Institutions non établissements de crédit	2 465 263	4 838	- 2 795		2 462 468
Grandes entreprises	5 578 317	134 664	- 72 167	- 12 204	5 493 946
Clientèle de détail	16 716 091	495 680	- 249 888	- 88 685	16 377 518
Total * (1)	25 905 244	635 182	- 324 850	- 100 889	25 479 505
Valeur au bilan					25 479 505

* dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 16 095 milliers d'euros

1. Au 31 décembre 2011 les montants communiqués incluent les créances rattachées

3.5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Créances sur les établissements de crédit							
Créances sur la clientèle	424 297	- 4 136	87 267	- 55 470		- 1 047	450 911
dont dépréciations collectives	100 889	- 218	10 467	- 115			111 023
Opérations de location financement	1 442	- 96	327	- 44		- 2	1 627
Titres détenus jusqu'à l'échéance	11 003			- 11 003			
Actifs financiers disponibles à la vente	42 882	- 272	28 693	- 20 140		- 15 557	35 606
Autres actifs financiers	834		496	- 78			1 252
Total des dépréciations des actifs financiers	480 458	- 4 504	116 783	- 86 735		- 16 606	489 396

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2011
Créances sur les établissements de crédit							
Créances sur la clientèle	368 018	7 751	84 353	- 64 884		- 407	394 831
dont dépréciations collectives	83 441	666	13 913	- 1 393			96 627
Opérations de location financement	1 114	291	268	- 17		- 3	1 653
Titres détenus jusqu'à l'échéance	10 944		59				11 003
Actifs financiers disponibles à la vente	22 696	1 444	11 079	- 8 590			26 629
Autres actifs financiers	1 285	61	115	- 295		- 177	989
Total des dépréciations des actifs financiers	404 057	9 547	95 874	- 73 786		- 587	435 105

3.5.5. Exposition au risque souverain

Compte tenu du contexte économique confirmant les difficultés de certains pays de la zone euro à maîtriser leurs finances publiques, l'exposition du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France sur certains pays européens est présentée ci-après :

Expositions au risque souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie et l'Espagne

Activité bancaire

Pour l'activité bancaire, les informations sont présentées selon la méthodologie qui a été retenue pour réaliser les stress tests à la demande de l'EBA (Autorité bancaire européenne). Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, à la SFEF, au Trésor Public et à l'Agence France Trésor.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) et brute et nette de couverture.

	Expositions nettes Activité Banque				Total activité banque brute de couverture	Couverture Actifs financiers disponibles à la vente (2)	Total Activité Banque nette de couverture
	Dont portefeuille bancaire			Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)			
	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances (1)				
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Grèce							
Irlande		70			70		70
Portugal							
Italie	42 070	4 380			46 450	3 530	49 980
Espagne							
Total	42 070	4 450			46 520	3 530	50 050

1. hors créances d'impôts différés

2. pas de couverture sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur le trading

Dettes souveraines brutes de couverture activité banque et assurances - Maturité

Banque (Portefeuille bancaire)

Expositions brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Maturités résiduelles						
	Un an	Deux ans	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Dix ans et plus	Total
Grèce							
Irlande				70			70
Portugal							
Italie			42 070			4 380	46 450
Espagne							
Total général							46 520

Dettes souveraines Activité banque - Variations

Variation des expositions brutes de couverture <i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 31 décembre 2011	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Dépréciation	Tombées d'échéance	Cessions	Effet périmètre	Solde au 30 juin 2012
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie	42 322			- 252					42 070
Espagne	1 593			24		- 1 617			
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	43 915			- 228		- 1 617			42 070
Grèce									
Irlande	70	8		- 3				- 5	70
Portugal									
Italie	4 193	587		- 86				- 314	4 380
Espagne									
Actifs financiers disponibles à la vente	4 263	595		- 89				- 319	4 450
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Prêts et créances									
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Portefeuille de négociation (hors dérivés)									
Total Activité Banque	48 178	595		- 317		- 1 617		- 319	46 520

3.5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30/06/2012	31/12/2011
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	1 071 650	1 105 633
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	1 995 145	1 752 644
Emprunts obligataires	3 538	4 724
Autres dettes représentées par un titre	301	151
Valeur au bilan	3 070 634	2 863 152
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	737 397	742 175
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 720	3 127
Dépôt de garantie à caractère mutuel	4	4
Titres et emprunts participatifs		
Valeur au bilan	739 121	745 306

3.5.8. Immeubles de placement

	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2012
Valeur brute	173 519		11	- 3 064			170 466
Amortissements et dépréciations	- 49 126		- 3 185	1 264		- 554	- 51 601
Valeur au bilan	124 393		- 3 174	- 1 800		- 554	118 865

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2011
Valeur brute	159 668		16 421	- 2 570			173 519
Amortissements et dépréciations	- 38 423		- 11 659	956			- 49 126
Valeur au bilan	121 245		4 762	- 1 614			124 393

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

La valeur des immeubles de placement est estimée "à dire d'expert". La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti, établie « à dire d'expert », s'élève à 153 142 milliers d'euros au 30 juin 2012 contre 156 148 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 134 133 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

3.5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	408 574	- 3 345	5 218	- 5 208			405 239
Amortissements et Dépréciations (1)	- 234 512	1 903	- 10 403	2 166			- 240 846
Valeur au bilan	174 062	- 1 442	- 5 185	- 3 042			164 393
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	24 502	- 916	22 195	- 21 334		- 2 351	22 096
Amortissements et Dépréciations	- 14 745	652	- 968	721			- 14 340
Valeur au bilan	9 757	- 264	21 227	- 20 613		- 2 351	7 756

1. y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	384 598	22 208	20 467	- 18 699			408 574
Amortissements et Dépréciations (1)	- 218 301	- 12 288	- 21 915	17 992			- 234 512
Valeur au bilan	166 297	9 920	- 1 448	- 707			174 062
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	13 233	6 900	5 382	- 1 013			24 502
Amortissements et Dépréciations	- 11 748	- 2 569	- 2 190	1 762			- 14 745
Valeur au bilan	1 485	4 331	3 192	749			9 757

1. y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

3.5.10. Provisions

	31/12/2011	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne logement	13 212				- 3 099			10 113
Risques d'exécution des engagements par signature	3 371		2 940		- 1 059			5 252
Risques opérationnels	6 497			- 17	- 1			6 479
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	10 797	- 473	2 095	- 14	- 164		4 856	17 097
Litiges divers	27 010	- 16	2 667	- 80	- 932			28 649
Participations								
Restructurations								
Autres risques	16 873	- 563	9 833	- 1 663	- 1 225			23 255
Total	77 760	- 1 052	17 535	- 1 774	- 6 480		4 856	90 845

1. l'augmentation des engagements sociaux au 30 juin 2012 s'explique principalement par la baisse significative des taux de référence utilisés pour l'évaluation des engagements relatifs aux régimes à prestations définies et autres avantages à long terme afin d'introduire les conditions de marché.

	31/12/2010	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Risques sur les produits épargne logement	15 542				- 2 330			13 212
Risques d'exécution des engagements par signature	2 900		2 911		- 2 440			3 371
Risques opérationnels	6 488		256	- 232	- 15			6 497
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	15 870	2 757	750	- 6 743	- 1 987		150	10 797
Litiges divers	29 208	287	4 475	- 512	- 6 448			27 010
Participations								
Restructurations								
Autres risques	13 184	2 680	7 788	- 2 098	- 4 685		4	16 873
Total	83 192	5 724	16 180	- 9 585	- 17 905		154	77 760

Provision épargne-logement

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	211 897	97 107
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 126 500	2 007 795
Ancienneté de plus de 10 ans	1 431 951	661 604
Total plans d'épargne-logement	2 770 348	2 766 506
Total comptes épargne-logement	406 318	402 136
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	3 176 666	3 168 642

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2012 pour les données au 30 juin 2012 et à fin novembre 2011 pour les données au 31 décembre 2011, et hors prime d'état.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement	27 602	29 764
Comptes épargne-logement	99 575	103 958
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	127 177	133 722

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	7	1 533
Ancienneté de plus de 10 ans	9 596	9 809
Total plans d'épargne-logement	9 603	11 342
Total comptes épargne-logement	511	1 870
Total provision au titre des contrats épargne-logement	10 114	13 212

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	Dotations	Reprises	30/06/2012
Plans d'épargne-logement	11 342		1 739	9 603
Comptes épargne-logement	1 870		1 359	511
Total provision au titre des contrats épargne-logement	13 212		3 098	10 114

La reprise de la provision épargne logement au 30 juin 2012 est liée à l'actualisation du modèle de calcul. Les principales évolutions du modèle concernent la révision des lois d'écoulement des Plans Epargne Logement et des Comptes Epargne Logement ainsi que l'intégration d'une composante liquidité.

3.5.11. Capitaux propres

Composition du capital au 30 juin 2012

Au 30 juin 2012, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	17 109 818		
Dont part du Public	16 330 552	27,78%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	11 287	0,02%	
Dont part Auto-détenue	767 979	1,31%	
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	14 300 815		
Dont part du Public			
Dont part Crédit Agricole S.A.	14 300 815	24,33%	
Parts sociales	27 371 910		
Dont 70 Caisses Locales	27 371 505	46,56%	95,53%
Dont 24 administrateurs de la CR	395	NS	3,70%
Dont Crédit Agricole S.A.	10	NS	0,77%
TOTAL	58 782 543	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 3,05 euros et le montant du capital est de 179 287 milliers d'euros

Dividendes

Au titre de l'exercice 2011, l'Assemblée générale de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a approuvé le versement d'un dividende net de 1,15 euros par CCI et CCA et de 0,11 euros par part sociale.

Dividendes versés par la Caisse régionale

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2008	1,25	1,25	0,14
2009	1,25	1,25	0,12
2010	1,30	1,30	0,10
2011	1,15	1,15	0,11

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres.

3.8. Juste valeur des instruments financiers

3.8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012		31/12/2011	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
Actifs				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 098 590	3 098 283	2 248 345	2 248 418
Prêts et créances sur la clientèle	23 778 403	24 040 173	24 352 628	24 581 561
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	531 791	538 731	458 087	457 332
Passifs				
Dettes envers les établissements de crédits	12 920 171	13 103 599	13 058 647	13 147 312
Dettes envers la clientèle	10 244 318	10 245 312	10 293 525	10 294 774
Dettes représentées par un titre	3 070 634	3 230 550	2 863 152	2 968 168
Dettes subordonnées	739 121	699 902	745 306	708 748

3.8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation.

Actifs financiers valorisés à la juste valeur. Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total 30/06/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	141 943		141 268	675
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Titres détenus à des fins de transaction	259		259	
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	259		259	
Actions et autres titres à revenu variable				
Instruments dérivés	141 684		141 009	675
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	121 126		102 671	18 455
Créances sur la clientèle	1 797			1 797
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				
Titres à la juste valeur par résultat sur option	119 329		102 671	16 658
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	119 329		102 671	16 658
Actions et autres titres à revenu variable				
Actifs financiers disponibles à la vente	2 638 656	1 206 048	1 358 018	74 590
Effets publics et valeurs assimilées	1 001 322	978 646	19 881	2 795
Obligations et autres titres à revenu fixe	615 064	195 360	350 390	69 314
Actions et autres titres à revenu variable	1 022 270	32 042	987 747	2 481
Créances disponibles à la vente				
Instruments dérivés de couverture	17 330		17 330	
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	2 919 055	1 206 048	1 619 287	93 720

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total 31/12/2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	128 802		128 135	667
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Titres détenus à des fins de transaction				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Actions et autres titres à revenu variable				
Instruments dérivés	128 602		128 135	667
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	87 190		83 723	3 467
Créances sur la clientèle	1 912			1 912
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				
Titres à la juste valeur par résultat sur option	85 278		83 723	1 555
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	85 278		83 723	1 555
Actions et autres titres à revenu variable				
Actifs financiers disponibles à la vente	2 704 819	1 239 000	1 384 645	81 164
Effets publics et valeurs assimilées	1 017 968	994 318	20 921	2 729
Obligations et autres titres à revenu fixe	637 156	212 429	348 922	75 805
Actions et autres titres à revenu variable	1 049 695	32 253	1 014 802	2 630
Créances disponibles à la vente				
Instruments dérivés de couverture	18 755		18 755	
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	2 939 566	1 239 000	1 615 258	85 298

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total 30/06/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	192 688		192 688	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers les établissements de crédit				
Dettes envers la clientèle				
Instruments dérivés	192 688		192 688	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	308 051		308 051	
Instruments dérivés de couverture	515 334		515 334	
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	1 016 073		1 016 073	

	Total 31/12/2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	156 959		156 959	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers les établissements de crédit				
Dettes envers la clientèle				
Instruments dérivés	156 959		156 959	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	284 325		284 325	
Instruments dérivés de couverture	446 481		446 481	
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	887 765		887 765	

Changements de modèles de valorisation

	Total	Actifs financiers détenus à des fins de transaction					Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			Actifs financiers disponibles à la vente			Instruments dérivés de couverture	
		Créances sur les établissements de crédit Créances sur la clientèle	Titres reçus en pension livrée	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Titres détenus à des fins de transaction	Instruments dérivés	Créances sur la clientèle	Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe		Actions et autres titres à revenu variable
(en milliers d'euros)														
Solde d'ouverture (01/01/2012)	85 298					667	1 912		1555	1 555	2 729	75 805	2 630	
Gains /pertes de la période (1)	2 785					53	13		16	16	249	2 454		
Comptabilisés en résultat	- 434					53	13		16	16	- 38	- 478		
Comptabilisés en capitaux propres	3 219										287	2 932		
Achats de la période	21 196								15191	15191		5 979	26	
Ventes de la période	- 8 684											- 8 684		
Emissions de la période														
Dénouements de la période	0													
Variations liées au périmètre de la période	- 12 875					- 45	- 128		- 104	- 104	- 183	- 6 240	- 175	
Transferts	0					0	0		0	0	0	0	0	
Transferts vers niveau 3														
Transferts hors niveau 3														
Solde de clôture (30/06/2012)	93 720					675	1 797		16 658	16 658	2 795	69 314	2 481	

(1) ce solde inclut les gains et pertes de la période provenant des actifs détenus au bilan à la date de la clôture pour les montants suivants :

Gains/ pertes de la période provenant des actifs de niveau 3 détenus au bilan en date de clôture	2 365
Comptabilisés en résultat	- 605
Comptabilisés en capitaux propres	2 970

3.9. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Aucun évènement postérieur significatif n'est à signaler.

3.10. Périmètre de Consolidation

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Implantation	Evolution du périmètre	Méthode au 30 juin 2012	% de contrôle		% d'intérêt	
				30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011
Établissements bancaires et financiers							
Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France	France		Société mère	100	100	100	100
Caisses locales (70)	France		Intégration globale	100	100	100	100
SAS Belgium CA	France		Intégration proportionnelle	45	45	45	45
SA Crédit Agricole de Belgique	Belgique		Intégration proportionnelle	22,5	22,5	35,3	37,83
Sociétés d'investissement							
SA Nord Capital Investissement	France		Intégration globale	93,77	92,49	95,47	94,03
SA Voix du Nord Investissement	France	Acquisition complémentaire sans modification du contrôle	Mise en équivalence	25,2	25	25,2	25
Pôle Immobilier							
SCI Euralliance Europe	France		Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SCI Crystal Europe	France		Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SAS IMMORD	France		Intégration globale	100	100	100	100
SAS Nord de France Immobilier	France		Intégration globale	100	100	100	100
SARL Caryatides Finance	France		Intégration globale	88	88	88	88
SAS Arcadim Fusion	France		Intégration globale	100	100	100	100
SCI Quartz Europe	France		Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SA Foncière de l'Erable	France		Intégration globale	99,9	99,9	99,9	99,9
SAS Nacarot	France		Mise en équivalence	30,8	30,8	30,8	30,8
SAS NS Immobilier Finance	France		Intégration globale	100	100	100	100

Variation du périmètre de consolidation

La SA Crédit Agricole de Belgique a procédé à une réduction de capital social par remboursement d'actions C à hauteur de 125 millions d'euros, portant le pourcentage d'intérêt de la Caisse régionale Nord de France à 35,30%. La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a participé à l'augmentation de capital de la société *Nord Capital Investissement* pour un montant de 13,94 millions d'euros portant son pourcentage d'intérêt à 95,47%.

Partie III : DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2012

Responsable de l'information relative à la Caisse Régionale

Monsieur François MACE, Directeur Général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France

Attestation du Responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Lille,
le 30 Août 2012

Le Directeur Général

François MACE

Partie IV : RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2012



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



Mazars & Guérard
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

**Caisse Régionale de Crédit Agricole
Mutuel Nord de France**

**Rapport des commissaires aux
comptes sur l'information
financière semestrielle 2012**

Période du 1er janvier au 30 juin 2012
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France
10, avenue Foch - 59000 Lille
Ce rapport contient 53 pages
Référence : AB



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



Mazars & Guérard
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France

Siège social : 10, avenue Foch - 59000 Lille
Capital social : €.179 286 756,15

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012

Période du 1er janvier au 30 juin 2012

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Paris La Défense, le 28 août 2012

Courbevoie, le 28 août 2012

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Mazars

Arnaud Bourdeille
Associé

Anne Veaute
Associée